

BELLEVILLE

info

ÉTÉ ET AUTOMNE 2021

#103



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES **LES BELLEVILLE**

WWW.LESBELLEVILLE.FR



4

ACTUALITÉ



16

AMÉNAGEMENT
ET URBANISME



dossier

LE PASTORALISME DANS LA VALLÉE DES BELLEVILLE

10

ENVIRONNEMENT



28

ENFANCE
& JEUNESSE



19



22

VIE DES STATIONS

VIE LOCALE



36



40

RETOUR EN IMAGES

LE MOT DU *maire*

Chers Bellevilloises et Bellevillois,

Après un hiver maussade et un printemps pluvieux, nous nous réveillons un peu "groggy" et sortons lentement de cette crise sanitaire sans précédent. Avec l'été et les beaux jours, un parfum de légèreté et d'insouciance flotte à nouveau sur notre belle montagne. Profitons de l'instant présent sans complètement baisser la garde, l'adversaire, coriace, n'est pas à terre.

La saison d'été se présente plutôt bien, la collectivité et tous les services derrière les offices du tourisme se sont mis en mouvement pour mettre en œuvre un projet vallée ambitieux pour l'été : ce projet dit "passeport ascensionnel" montera crescendo en puissance. Gageons que chaque acteur, public ou privé, apportera sa pierre à l'édifice et que cette saison estivale deviendra rapidement élargie et rentable.

L'été est aussi la saison du pastoralisme et on peut se féliciter que cette activité reste très présente dans notre vallée. J'en profite pour remercier ici les agriculteurs et bergers qui persévèrent malgré des contraintes croissantes. Chacun doit cohabiter dans un espace partagé avec les promeneurs, les cyclistes, les engins de toute nature et, maintenant, le loup aux portes de nos villages. La fable de La Fontaine pourrait illustrer bien tristement la détresse des bergers.

Le début du printemps est traditionnellement la période des votes budgétaires pour les élus. Nous avons souhaité garder un maximum d'investissements, tout en étant vigilant sur les dépenses de fonctionnement. Nous adaptons les moyens de la collectivité pour répondre aux besoins croissants de la population et du territoire. Mais cette année, devant la diminution conséquente de nos recettes, il a fallu jouer les équilibristes. Les budgets eau est assainissement étant très impactés, nous avons décidé de les abonder par le budget principal. Un emprunt prévisionnel de 12 millions d'euros a été inscrit pour trouver l'équilibre du budget général, c'est l'équivalent des emprunts cumulés des 10 dernières années. Nous espérons avoir à n'en réaliser que la moitié si les compensations de l'état sont confirmées. Malgré cette situation financière tendue, nous avons décidé de surseoir ou d'annuler certains appels de loyer auprès des porteurs d'activité les plus en difficulté.

Les études prospectives que nous menons nous permettent néanmoins d'être optimistes pour l'avenir si la situation redevient normale.

Les élections des 20 et 27 juin dernier ont fait ressortir une étonnante stabilité politique, en trompe l'œil, des régions et des départements français, mais deux électeurs sur trois ne se sont pas déplacés ! Certes, notre vieille démocratie a sans aucun doute besoin d'un bon dépoussiérage et d'une grande modernisation, mais au moment où tant de peuples luttent encore pour y accéder, chacun à son niveau se retrouve face à sa responsabilité. Souhaitons que le message, pas si simple à décrypter, soit compris rapidement par nos élites.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison d'été et, pour ceux qui auront cette chance, des vacances reposantes et enrichissantes avec vos proches.



BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
COMMUNE DES BELLEVILLES
ÉTÉ ET AUTOMNE 2021
#103
Édité par la Mairie des Bellevilles

Directeur de la publication :
Claude Jay

Conception et réalisation :
Commission communication
et démocratie participative

Photos et illustrations :
Mairie Les Bellevilles
OT Val Thorens
OT Les Menuires
OT Saint-Martin
C. Ducruet / OT Val Thorens
T. Loubère / OT Val Thorens
V. Lottenberg / OT Les Menuires
Club des aînés Les Myosotis
Ecoles primaires
Espace propriétaires
CC Cœur de Tarentaise
Association Colosse aux pieds d'argile
Ensemble Itinérance
Rémy Lecomte
Carmen Jay

Document imprimé
en 3 000 exemplaires, en juin 2021.

Création graphique :
Atelier Pierre de Lune

Impression :
DS Print Chambéry

Retrouvez toute l'actualité
municipale sur
www.lesbelleville.fr



Claude Jay
MAIRE DES BELLEVILLES

BIENVENUE À...



NADÈGE SIMONIN

DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES À LA MAIRIE

Originaire de Franche-Comté, Nadège a suivi des études dans les ressources humaines. Après avoir travaillé dix années dans le secteur privé, c'est par conviction qu'elle intègre la fonction publique territoriale en 2011. Les valeurs véhiculées - le service rendu aux usagers,

la chose publique - lui sont essentielles et seront déterminantes pour la suite de sa carrière.

Elle intègre ainsi un centre communal d'action sociale qui comprend 250 agents, en tant que responsable du service de maintien à domicile des personnes âgées.

En 2015, elle rejoint la commune historique de Macôt-La-Plagne,

aujourd'hui commune nouvelle de La Plagne Tarentaise, en tant que directrice générale adjointe en charge des ressources humaines.

Elle saisit aujourd'hui l'opportunité de travailler dans la commune des Belleville, d'une part en raison des enjeux forts de cette commune support de trois stations, ayant comme spécificité la saisonnalité, mais aussi du contexte de réorganisation des services municipaux. Nadège a ainsi à cœur d'accompagner les élus et les services dans l'évolution de la collectivité, en ayant comme objectif de rendre un service public de qualité aux usagers.

Ses missions sont nombreuses et après un mois à la tête du service des RH, Nadège se dit très satisfaite et motivée par les challenges à relever dans des délais parfois courts. Elle a pris à bras le corps les dossiers, en étant bien accompagnée par les élus et la direction générale.



KÉVIN BERTHON

DIRECTEUR DE L'ESF DE VAL THORENS

Natif de Val Thorens, Kevin a eu pour terrain de jeu favori la montagne environnante et ses pistes de ski. Après un parcours classique au sein du club des sports, il entre au collège de Bourg-Saint-Maurice en section sports-études, puis

il intègre le lycée de Saint-Michel de Maurienne pour passer un BEP électrotechnique. A 18 ans, il décide de reprendre ses études : bac, DUT gestion des entreprises et des administrations, licence au Canada et enfin master en alternance, tout en enseignant à l'ESF de Val Thorens pendant les vacances scolaires.

Il travaille alors dans une société de boissons non alcoolisées en tant que chargé des grands comptes et des événements. En 2018, il revient travailler à l'ESF de Val Thorens à temps plein pour retrouver le cadre de vie qu'il affectionne particulièrement. Il prend ensuite la tête de l'Office de la montagne, structure gérée par l'ESF. Fort de cette expérience et soutenu par l'ancien directeur, Jean-Paul Rapin, il se

présente au poste de directeur de l'ESF de Val Thorens et est élu à l'unanimité le 1^{er} avril dernier.

Le premier objectif qu'il s'est fixé, après deux saisons fortement touchées par la crise sanitaire, est de conforter l'activité première de l'ESF, l'enseignement du ski, en consolidant les relations avec les hébergeurs et les tours-opérateurs. Deux autres axes de travail sont essentiels : la création pour l'hiver d'une nouvelle marque, "Montagne Expérience by ESF Val Thorens", qui permettra de commercialiser d'autres produits (fat bike, plongée sous glace, raquettes à neige...), mais également, sur un plus long terme, la diversification des activités en saison estivale.

L'ESF de Val Thorens ayant toujours été un partenaire privilégié de la commune et de ses acteurs, il s'attachera à s'impliquer davantage dans les projets forts de la station avec l'objectif commun de faire grandir Val Thorens, tout en développant des projets dans l'événementiel avec ses collègues de l'ESF des Menuires.



GUILLAUME BELLIN

DIRECTEUR DU CLUB DES SPORTS DES MENUIRES

Après avoir enseigné deux saisons en tant que moniteur de ski à l'ESF des Menuires, Guillaume a occupé les fonctions d'entraîneur de ski alpin pendant 13 années. Il a ainsi formé 112 jeunes des catégories FIS, U14 et U16 au club des sports des Menuires, tout en devenant responsable de

la section alpine. Parallèlement, il a obtenu le BEES 2^o ski alpin qui est un diplôme spécialisé sur l'entraînement.

Il tourne aujourd'hui la page de la formation pour succéder à Stéphane Guri à la tête du club des sports des Menuires. Même si l'entraînement des jeunes va lui manquer, il est très motivé par ses nouvelles fonctions et a d'ores et déjà une vision précise des prochains axes de travail.

Il entend ainsi insuffler de nouvelles perspectives pour chaque section, entre autres dans le but de débiter les entraînements sur la neige le plus tôt possible. En collaboration avec les autres services, il souhaite développer les sites d'entraînement mis à la disposition du club afin

que les jeunes des différentes sections puissent bénéficier de terrain optimal à leur développement.

Le club des sports ayant également en charge la gestion du stade de slalom, Guillaume va s'attacher à organiser davantage de courses sur cet équipement, notamment un événement loisirs à destination du grand public, ainsi qu'une coupe d'Europe de ski alpin.

Le rapprochement des clubs des sports des Menuires et de Val Thorens a été initié depuis quelques années : Guillaume va bien entendu poursuivre cette bonne collaboration en mutualisant les équipes et en organisant des événements en commun. Les enjeux sont bien sûr sportifs, en créant une émulation profitable aux jeunes, mais aussi économiques à l'heure où les coûts sont de plus en plus élevés...

Enfin, Guillaume souhaite faire briller la station des Menuires en communiquant davantage sur les sportifs. Toutes les sections sont en effet bien représentées au niveau national mais aussi international.



La commission réunie lors des travaux de réfection du pont romain à Villarenger

LA COMMISSION TRAVAUX ET COMMANDE PUBLIQUE EN ACTION

Nous poursuivons dans ce bulletin la présentation des commissions, leur fonctionnement et leurs attributions, avec la commission travaux et commande publique.

André Borrel en est le vice-président. Il est secondé par Georges Danis ; les autres élus qui la composent étant Donatienne Thomas, Aurélien Astre, Dominique Dunand, Laurent Dunand, Cédric Gorini, Florian Hudry, Robert Hudry, Stéphanie Kempf-Dalban et Romain Sollier.

Cette commission se réunit tous les deuxièmes jeudis du mois, en mairie ou sur le terrain, afin d'étudier les dossiers en cours avant proposition de validation au conseil municipal. Elle est bien souvent l'outil de mise en œuvre des décisions prises par cette instance. Elle travaille en transversalité avec les autres commissions municipales, ainsi qu'avec les organismes extérieurs tels que les sociétés de remontées mécaniques, la communauté de communes Cœur de Tarentaise, l'APTV, les services de l'Etat...

Cette commission a également la particularité de fonctionner en groupe de travail plus restreint sur des thématiques particulières. Ainsi, un groupe a été créé afin de réfléchir à l'aménagement d'un skate-park aux Menuires. Plus récemment, un autre groupe, créé conjointement avec la commission d'occupation du domaine public, travaille sur la gestion de nos cimetières, en lien avec la législation funéraire.

Si besoin, la commission s'entoure de personnes qualifiées qui peuvent alors apporter leur expertise. C'était notamment le cas sur le projet de skate-park, ce qui a permis de mieux formuler les besoins.

Le document de travail essentiel pour le fonctionnement de cette commission est le plan pluriannuel d'investissements (PPI). Cet outil d'analyse prospective permet à la commune de planifier ses investissements sur le long terme (au moins 5 ans). Il permet de décliner le projet politique et se révisé chaque année.

LES DIFFÉRENTES PHASES DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET SONT LES SUIVANTES :

- | Recensement des besoins d'investissements ;
- | Etude de faisabilité (aspects fonciers, techniques, financiers...);
- | Validation de principe et hiérarchisation des projets d'investissements par les élus ;
- | Réalisation d'études plus détaillées ;
- | Validation en conseil municipal du projet et du budget (PPI) ;
- | Acquisitions foncières ;
- | Démarches administratives (phase de validation par les services de l'Etat qui peut être longue) ;
- | Procédure de commande publique et règles de publicité, déterminée en fonction de la valeur de l'achat et de son objet ;
- | Analyse des offres par la commission d'appel d'offres ou la commission travaux ;
- | Attribution des marchés ;
- | Mise en œuvre technique.

A noter que pour chaque projet, les aspects environnementaux, urbanistiques, économiques... sont pris en compte.

Afin de mener à bien les projets retenus, les services techniques municipaux sont chargés de leur mise en œuvre.



Visite de la commission à l'office de tourisme des Menuires



L'équipe des centres techniques et des services supports (de gauche à droite) : Claude Bernard, Thibaut Bellanger, Pascal Crey, Franck Bot, Claude Pozzerle, Nicolas Guidi, Philippe Duberson, Pierre Carraro et, en médaillon, Yann Oget

LA RÉORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont été directement impactés par l'évolution récente de la commune et doivent continuellement s'adapter pour répondre aux attentes légitimes des habitants comme des touristes. Pour ce faire, la municipalité a souhaité repenser la structuration des services techniques en renforçant l'encadrement. Un chef d'exploitation, dédié exclusivement au fonctionnement des centres techniques et à l'accompagnement des responsables de centre, a donc été recruté à temps complet.

Cette nouvelle organisation a pris effet le 1^{er} juin 2021. Elle permettra d'optimiser le fonctionnement des centres techniques dans une logique d'amélioration du service au public.

La nouvelle organisation a également été pensée afin de répondre aux objectifs suivants :

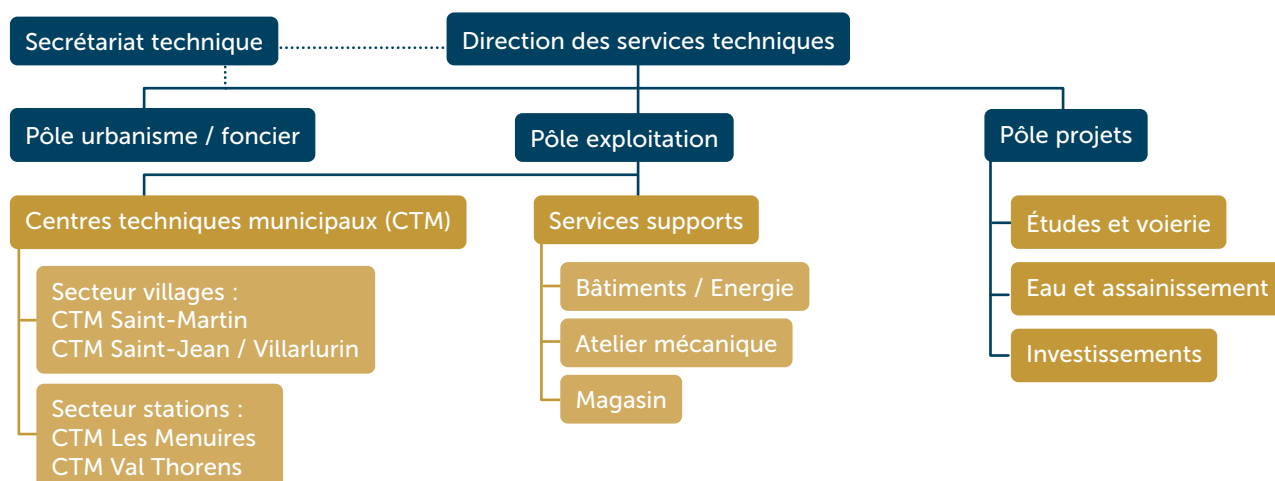
- Faciliter la transversalité entre les centres et organiser la mutualisation des moyens disponibles ;
- Garantir la continuité d'encadrement des équipes opérationnelles et assurer le suivi de l'activité quotidienne ;
- Contribuer à la formalisation de documents de gestion, développer la planification des activités et la coordination à l'échelle de la commune.

Les principes de la nouvelle organisation

- Le maintien de quatre centres territorialisés (Val Thorens, Les Menuires, Saint-Martin, Saint-Jean/Villarlurin) dont l'activité est coordonnée par le chef d'exploitation.
- La mise en place d'une équipe de 6 encadrants de proximité, tous rattachés hiérarchiquement au chef d'exploitation. Organisés sur deux secteurs dotés de trois encadrants pour répondre aux enjeux stations/villages, ces agents seront chargés de la coordination opérationnelle des missions de proximité et de la continuité des missions d'encadrement sur leur secteur d'intervention.

Par ailleurs, l'ensemble des agents des services techniques intégreront dans le courant de l'été 2021 les anciens locaux de La Poste situés près de la salle des fêtes, laissés vacants après le déménagement du centre de tri.

LE NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES



ZOOM SUR LES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Claude Pozzerle
Chef d'exploitation

Secteur villages

Claude Bernard
Responsable
Saint-Jean /
Villarlurin

Thibaut
Bellanger
Responsable
Saint-Martin

Pierre Carraro
Responsable
Saint-Jean /
Villarlurin /
Saint-Martin

Secteur stations

Philippe
Duberson
Responsable
Les Menuires

Franck Bot
Responsable
Val Thorens

Yann Oget
Responsable
Les Menuires /
Val Thorens

ENTRETIEN AVEC CLAUDE POZZERLE, CHEF D'EXPLOITATION DES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Il a pris officiellement ses fonctions le 6 avril 2021. Il a travaillé pendant 18 ans au département de la Haute Garonne en tant que responsable de pôles d'exploitation, dont 9 ans en zone de montagne. Également diplômé du brevet d'Etat de moniteur de ski, il a une vue transversale des différentes problématiques liées à l'environnement montagnard.

Il apporte aujourd'hui une expertise dans notre commune, en particulier dans le domaine de la circulation routière en saison hivernale. Il aura ainsi une mission importante portant sur le plan de déneigement à formaliser afin de le rendre compréhensible par les usagers. Des objectifs d'anticipation et de planification sont recherchés, avec les enjeux que sont l'activité touristique saisonnière en stations, mais également la vie à l'année dans les villages. Le service doit ainsi être en capacité de rendre une viabilité adaptée aux différentes activités.

La réorganisation des centres techniques en deux secteurs - villages et stations - découlent directement de ces nouveaux objectifs. Le but est d'harmoniser leur fonctionnement afin de mutualiser davantage les services et les moyens, d'un secteur à l'autre,

mais également d'un centre à l'autre. Les responsables des centres de proximité vont avoir des missions similaires, portant entre autres sur l'encadrement et l'organisation du service. Les deux autres responsables auront des missions plus transversales, de cohésion, de mise en place et d'animation des outils existants. Ils assureront également le remplacement de leurs collègues en cas d'absence ou de congés.

Il est à souligner que l'ensemble des missions ne pourront être assurées qu'en s'appuyant sur les services support : bâtiments/ énergies, atelier mécanique et magasin.



SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT

Éclairage défectueux, trou dans la chaussée, aire de jeux dégradée... nous vous invitons à transmettre un courriel, accompagné si possible de photographies, à

SERVICES.TECHNIQUES@LESBELLEVILLE.FR

ou par le biais de la plateforme citoyenne

WWW.JEPARTICIPE.LESBELLEVILLE.FR

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET COMMUNAL 2021

LE BUDGET GÉNÉRAL

58,6 millions d'euros

C'est le montant du budget primitif pour l'année 2021

28,053 M€
FONCTIONNEMENT

30,575 M€
INVESTISSEMENT

La collectivité présente également plusieurs budgets annexes :

- Budget eau et assainissement
- Budget régie électrique Villarlurin
- Budgets annexes pour les lotissements : Villarabout, Croix de Fer au chef-lieu, Chavonnerie à Villarlurin

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL : 28,05 MILLIONS

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?

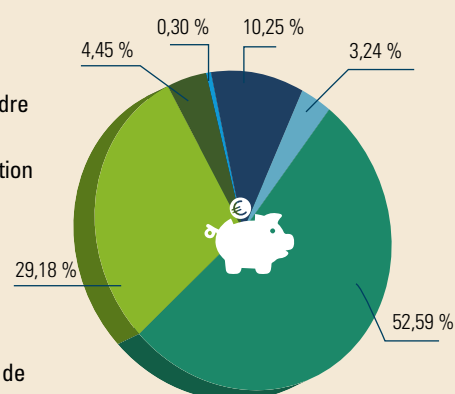
Elles se décomposent par chapitre comme suit :

I Impôts et taxes : 14,752 millions qui comprennent le produit des impôts foncier bâti, foncier non bâti et la contribution foncière des entreprises (CFE). Les taxes de séjour et sur les remontées mécaniques sont également comprises dans ce chapitre. Ces produits sont impactés par la fermeture des remontées mécaniques (voir encart).

Nouveauté en 2021, la taxe d'habitation n'est plus perçue par la commune. La commune perçoit en lieu et place la part du département sur le foncier. Cette opération sera sans impact pour le contribuable (voir encart).

I Dotations et participations : 8,186 millions comprennent notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) représentant un montant de plus de 6,2 millions d'euros, dotation qui a pu être maintenue dans le cadre du dispositif des communes nouvelles.

- Opérations d'ordre entre sections
- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations subventions
- Produits divers
- Autres produits de gestion courante



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 28,05 MILLIONS

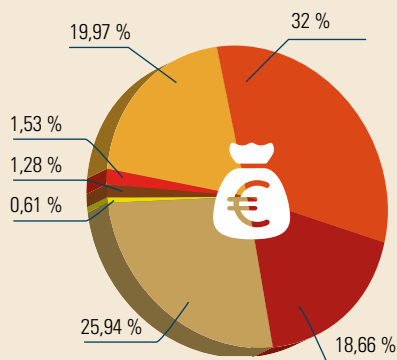
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges diverses
- Autres charges (subventions...)
- Prélèvement / section fonctionnement
- Ecritures d'ordre

QUELLES SONT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?

I Les charges de fonctionnement progressent sensiblement compte tenu notamment des améliorations des services à la population.

I La collectivité subventionne les organismes para-municipaux, ce qui représente 26 % de son budget de fonctionnement.

I Charges de personnel : un montant de 5,2 millions d'euros soit 18,66 % du budget de fonctionnement, avec un effectif de 83 agents permanents, 73 saisonniers en hiver et 27 saisonniers en été répartis sur l'ensemble des services de la collectivité et couvrant la totalité du territoire (villages et stations).



LE BUDGET DE L'EAU ET CELUI DE L'ASSAINISSEMENT

LE BUDGET DE L'EAU

2 786 382 €

1 044 653 €
FONCTIONNEMENT

1 741 729 €
INVESTISSEMENT

LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

3 462 344 €

1 035 599 €
FONCTIONNEMENT

2 426 745 €
INVESTISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la collectivité a confié, dans le cadre d'une délégation de service public, la gestion de l'eau et l'assainissement de l'ensemble du territoire de la commune à SUEZ EAU.

Ce changement de mode de gestion influe sur les budgets eau et assainissement de la commune. En effet, la section de fonctionnement de ces deux budgets se limite principalement à la constatation de dépenses liées au personnel (soit un agent) et aux remboursements des intérêts des emprunts. Les autres dépenses telles que les frais d'entretien des réseaux sont désormais portés par SUEZ EAU qui se charge en parallèle de la facturation du service rendu.

QUELQUES INDICATEURS

DÉSENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

La crise ayant impacté de façon importante les finances communales, le recours à l'emprunt a été nécessaire pour maintenir le niveau d'investissement.

Après plusieurs années sans recours à l'emprunt pour le budget général de la commune, un emprunt d'équilibre de 11,978 millions est en effet prévu en 2021. Il s'agit d'une prévision, il sera contracté en fonction de l'avancement des programmes d'investissement ainsi que des montants des compensations à venir.

Compte-tenu de l'épargne brute dégagée, l'encours existant pourrait être remboursé en une année.

AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement)

Le montant prévisionnel dégagé en 2021 est de 2,095 millions.

Les pertes de recettes engendrées par la fermeture des remontées mécaniques (voir encart ci-dessous) impactent ce dernier.

FISCALITÉ COMMUNALE

La commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale.

Les taux sont les suivants :

Taxes communales	Taux
Taxe foncier bâti (TFB)	20,66 %
Taxe foncier non bâti (TFNB)	117,20 %
Contribution foncière des entreprises (CFE)	25,29 %

LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

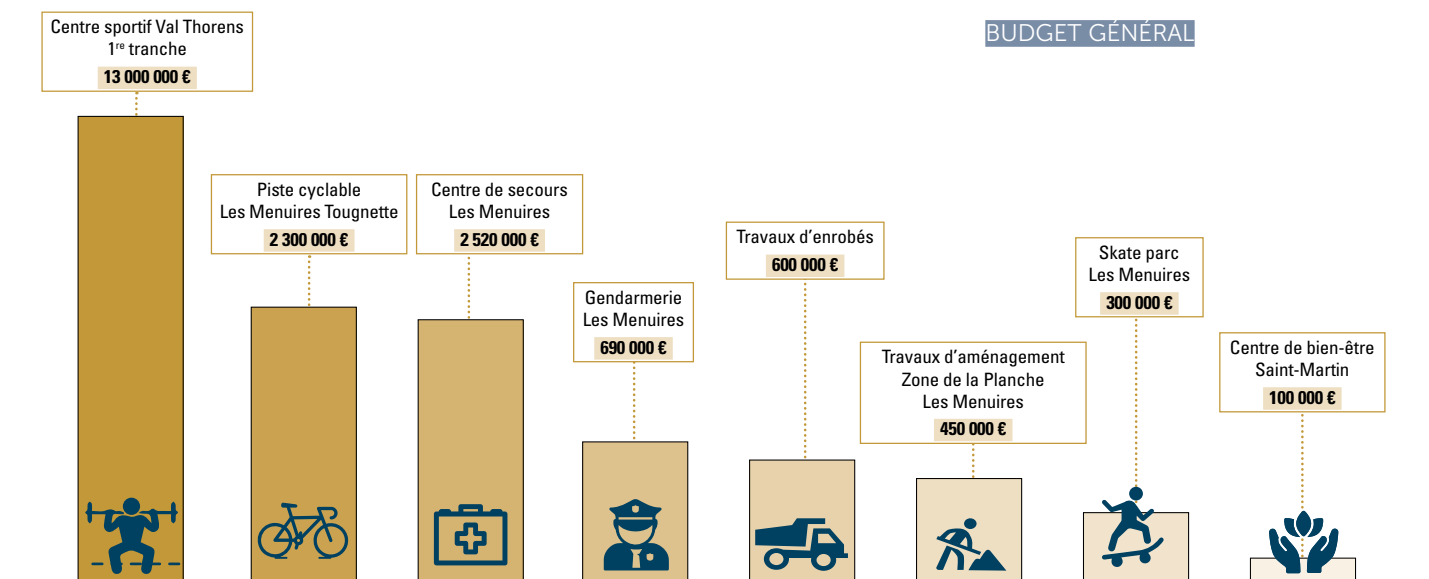
A compter de 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Seule la cotisation sur les résidences secondaires continue à être affectée au budget communal.

La taxe d'habitation sur la résidence principale est calculée en fonction des revenus ; aussi, il peut arriver que certains habitants continuent à régler cet impôt. Ce produit sera alors affecté au budget de l'Etat.

Afin de compenser le manque à gagner, Les Belleville percevront la part départementale sur le foncier bâti. C'est la raison pour laquelle le taux communal évolue de 9,63 % à 20,66 % (9,63 % taux communal 2020 + 11,03 % taux départemental 2020). Cette réforme sera sans impact sur le montant de votre impôt, les taux demeurant inchangés.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2021

BUDGET GÉNÉRAL



Montants investis en 2021, qui ne correspondent pas forcément au montant total des projets

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés depuis mi-mars impactera de façon non négligeable certaines recettes telles que la taxe de séjour (- 3 200 000 €) et les taxes sur les remontées mécaniques (- 2 325 000 €).

Les budgets eau (- 362 000 €) et assainissement (- 810 000 €) seront durement impactés, avec une diminution de la consommation de l'ordre de 80 %.

Tous budgets confondus, le manque à gagner pourrait être de 6 à 7 millions d'euros.

A ce jour, les modalités de compensation ne sont pas encore connues.

La commune devra également faire face à des dépenses supplémentaires directement liées à la crise (achats masques, produits désinfectants, gel...).



ECLAIRAGE PUBLIC : LA PAROLE EST DONNÉE AUX CITOYENS !

Conformément à ses engagements, la nouvelle équipe municipale a donné à chacun les moyens de devenir acteur de la commune en lançant une plateforme collaborative. Celle-ci complète les modalités de concertation déjà en place : réunions publiques (PLU, travaux...), conseil municipal jeune, etc.

LE PREMIER SONDAGE PROPOSÉ PORTAIT SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

La commune souhaite en effet agir pour une meilleure maîtrise de sa consommation d'énergie et un territoire plus durable. Outre les divers bâtiments communaux, l'éclairage public compte parmi les plus gros consommateurs d'énergie dans une collectivité. Il convient donc de le gérer finement et de l'adapter aux besoins réels du territoire.

De plus, dans les Alpes comme partout ailleurs, l'éclairage public contribue fortement à la pollution lumineuse qui perturbe la faune sauvage et ternit les ciels étoilés de nos montagnes. De nombreux territoires ont, d'ailleurs, fait le choix et de valoriser leurs engagements sous les labels "Villes et villages étoilés" ou encore "Réserve Internationale de Ciel Étoilé" qui constituent aujourd'hui un atout indéniable pour l'attractivité de ces communes. On constate même des effets négatifs sur la qualité du sommeil.

Enfin, si des craintes liées à l'augmentation des accidents ou des incivilités peuvent s'entendre en zone urbaine, cela semble bien moins prégnant sur un territoire tel que le nôtre.

En ce sens, et ce dès 2014, la commune déléguée de Saint-Martin de Belleville s'est engagée dans la diminution, voire l'extinction de son éclairage public. Il est ainsi coupé de minuit à 6h du matin au printemps et à l'automne, pour une économie d'environ 10 000 € par an !

D'AUTRES MESURES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ PRISES

- Remplacement progressif des ampoules traditionnelles par des LED
- Diminution de la tension des ampoules de 50V à partir de 22 heures à Val Thorens, dans certains quartiers des Menuires, ainsi que dans les villages de Saint-Jean de Belleville

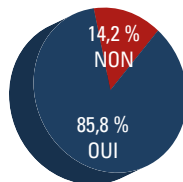
Face au succès rencontré et à l'efficacité de ces mesures, la collectivité a souhaité renforcer le dispositif et l'étendre à l'ensemble de la vallée. Dans le cadre de la démarche participative menée par la nouvelle équipe municipale et pour poursuivre la réflexion, les élus ont donné la parole aux habitants.

TROIS QUESTIONS ONT AINSI ÉTÉ POSÉES, SUR LA PLATEFORME CITOYENNE, AINSI QUE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE L'HIVER 2020/2021

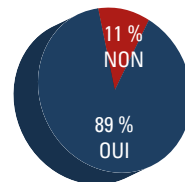
- Seriez-vous favorable à étendre l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h du matin en saison d'été sur l'ensemble du territoire ?
- Seriez-vous favorable à éteindre l'éclairage public pendant les périodes du printemps et de l'automne, de minuit à 6h du matin à Villarlurin ?
- Seriez-vous favorable à éteindre l'éclairage public pendant les périodes du printemps et de l'automne, de minuit à 6h du matin à Saint-Jean de Belleville ?

Les résultats globaux sont les suivants :

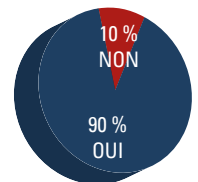
- 1 Extinction de l'éclairage en saison d'été sur l'ensemble du territoire



- 2 Extinction de l'éclairage à Villarlurin



- 3 Extinction de l'éclairage à Saint-Jean de Belleville



UNE EXTINCTION PROGRESSIVE ET SECTORISÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les résultats de l'enquête font apparaître une volonté forte de couper l'éclairage public, pour des considérations environnementales ou économiques.

Le contexte juridique complexe de mise en application de cette orientation nécessite un peu de temps pour affiner sa mise en place. En effet, s'il n'existe pas d'obligation générale et absolue d'éclairer les voies communales, tout danger anormal doit faire l'objet d'une signalisation, notamment par le biais d'un éclairage public, pour assurer la sécurité de chacun. Les responsabilités de la commune et du maire peuvent alors être engagées, en raison notamment des pouvoirs de police du maire en matière de sécurité. Face à de telles contraintes, il paraît important de déterminer les secteurs de la commune prioritaires en matière d'éclairage public au regard des risques (ex. carrefour pouvant être dangereux, sorties de boîtes de nuit...).

Il a donc été décidé de ne pas éteindre l'éclairage public pour l'été 2021. C'est à compter du 1^{er} septembre 2021 que cette mesure sera donc mise en œuvre sur l'ensemble du territoire communal, dans le respect de la volonté exprimée et des contraintes juridiques en vigueur.



1

L'AVANCEMENT DES CHANTIERS

Si la crise sanitaire a ralenti les investissements portés par la commune, plusieurs projets d'envergure ont néanmoins pu voir le jour en début d'année 2021.

LE CENTRE DE SECOURS DES MENUIRES :

La réhabilitation du centre de secours des Menuires et de ses logements est en cours. Les travaux démarrés au printemps portent sur :

- la rénovation des locaux du SDIS ;
- la création et réfection de 24 logements au total.

Des surfaces supplémentaires sont créées par la surélévation à la fois du bâtiment accueillant le SDIS et de l'ex-centre d'accueil de la commune. Ce projet a également pour but d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Pendant toute la durée des travaux, les services du SDIS sont transférés dans les locaux de la SEVABEL situés dans la même rue.



LA RESTRUCTURATION DU CENTRE SPORTIF DE VAL THORENS :

La destruction du centre sportif a débuté le 6 avril dernier. C'est une page qui se tourne pour la station de Val Thorens puisque cet ouvrage a été construit en 1980 et ouvert au public en 1981 ! Le nouvel équipement incarne la volonté d'un renouveau, entre autres par son architecture contemporaine et la création d'un véritable espace public en toiture.

La commune Les Belleville a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société d'Aménagement de la Savoie.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement DUBUISSON Architecture / SETEC / ALTO / PEUTZ & Associés / BMF / MOZ Paysage / TPF Ingénierie.

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- Mars 2021 : désamiantage / curage
- Avril/mai 2021 : déconstruction
- Mai à novembre 2021 : terrassements et gros œuvre
- Décembre 2021 - novembre 2022 : travaux de second-œuvre
- Fin novembre 2022 : livraison du nouveau centre sportif

POUR SUIVRE L'AVANCÉE DES TRAVAUX, N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LE BLOG DÉDIÉ : WWW.LESBELLEVILLE.FR/CATEGORY/CENTRE-SPORTIF-DE-VAL-THORENS

Aménagement et urbanisme



LA CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION À LA COMBE

Les travaux de la future station d'épuration de La Combe ont débuté le 7 juin dernier. Cet équipement fonctionnera grâce à la

technologie de filtres plantés de roseaux et sera dimensionné pour un traitement de 200 EH (équivalent habitants). Elle raccordera

les eaux usées de La Combe et de la Flachère. La mise en service de la station d'épuration est prévue à l'automne 2021.

LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL ACCORDÉES

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- SCI MX** : Extension d'une supérette à Saint-Martin
- SAS FREE MOBILE** : Création de relais radiotéléphonie Free Mobile à Reberly et au Plan de l'Eau des Menuires
- SAS HOTEL LE VAL THORENS** : Modification d'une terrasse existante hôtel Le Val Thorens à Val Thorens
- Mme SILVESTRE Simone** : Modifications de façades aux Roux
- M. DZIURZYNSKI Patrick** : Modifications de façades à Villaranger
- M. BAUD Gilles** : Création d'une cave à Saint-Marcel
- Société PIE** : Installation de panneaux photovoltaïques à Villarlurin
- M. HUDRY Paul** : Réfection de toiture à Saint-Martin
- M. SYMES Gary Mark** : Remplacement des bardages au Châtelard
- M. NEYRET Sylvain** : Création d'une fenêtre de toit aux Menuires
- M. FOURNIER Michel** : Reconstruction d'un chalet d'alpage en logement de berger à Saint-Jean
- M. GORINI Arnaud** : Création d'une jacobine à Val Thorens
- Mme SUCHET Sabine** : Réfection de façades aux Granges
- M. FOURRIE Jean-Claude** : Remplacement d'un porte-fenêtre par une baie coulissante immeuble le Sarvan aux Menuires
- M. INBONA Yves** : Embellissement de façade au Bettex
- M. BERNARD David** : Création d'un carport et d'un abri jardin à Saint-Marcel
- M. LAYMOND Jean-Luc** : Changement d'une porte de garage à Villarly
- SCI JUST IN** : Fermeture d'un balcon et création d'une fenêtre immeuble la Biellaz aux Menuires
- Mme CHARDIN Marie-Laure** : Modifications de façades au Villard
- Mme BRUN Florence** : Réfection de toiture avec création d'ouverture à Saint-Jean
- Mme SILVESTRE Sandra** : Construction d'une clôture à Saint-Jean
- SA SETAM** : Réfection d'un tronçon de tyrolienne à Val Thorens
- M. SIRTORI MICHEL** : Réfection de toiture et création d'une jacobine au Châtelard
- M. DUNAND Aurélien** : Création d'un abri de jardin à Villarly
- Mme JAY Monique** : Pose d'une clôture au Lavassay
- SETAM** : Terrassements et réparation de la piste sur la piste du col de Laudzin
- OPAC DE LA SAVOIE** : Ajout d'occultations sur la résidence Les Arolles C à Val Thorens
- M. DUMAS Jean-Michel** : Création de 3 fenêtres de toit aux Menuires
- M. PERROT Julien** : Fermeture d'un balcon à Val Thorens

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. BORREL Damien** : Construction d'une maison d'habitation au Clou
- M. HUDRY Benjamin** : Construction d'une habitation sur un garage existant à Praranger
- SAS MAT IMMO BEAUNE** : Rénovation d'une habitation + création de 2 chalets neufs à Saint-Marcel
- M. LAMB Alan Edward** : Création d'un garage et modification de façade aux Granges
- M. RAEMERS Christopher Paul** : Permis modificatif au Châtelard
- M. ARFAOUI Moïz** : Construction d'une maison individuelle à Saint-Martin
- SCI DE LA RUNE DU LION** : Restauration d'un chalet d'alpage au lieu-dit Giraud

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE URBANISME

Si, lors de cette année si particulière pour notre commune, les remontées mécaniques étaient à l'arrêt, il n'en pas été de même pour les instructions des autorisations d'urbanisme, et notamment les permis de construire qui sont en augmentation par rapport aux années précédentes.

EN QUELQUES CHIFFRES

En 2019, la commune a instruit :	En 2020, la commune a instruit :	A mi-chemin de cette année 2021, les chiffres sont les suivants (chiffres arrêtés au 1 ^{er} juin de cette année, soit sur 5 mois) :
92 permis de construire	82 permis de construire	51 permis de construire
120 déclarations préalables	139 déclarations préalables	58 déclarations préalables

Les autorisations d'urbanisme se répartissent comme suit :

- | Saint-Martin de Belleville : 38 déclarations préalables et 41 permis de construire
- | Saint-Jean de Belleville : 18 déclarations préalables et 9 permis de construire
- | Villarlurin : 2 déclarations préalables et 1 permis de construire.

Notre commune est donc en plein essor immobilier et la pression foncière est grande.

L'enjeu est de concilier résidence principale et résidence secondaire, pour assurer tant le maintien de nos jeunes dans notre chère vallée que le développement du tourisme pour l'activité économique.

Vous trouverez la réglementation et les plans de zonage du Plan Local d'Urbanisme pour chacun des trois secteurs (Saint-Martin de Belleville - Saint-Jean de Belleville - Villarlurin) sur le site internet communal www.lesbelleville.fr, rubrique urbanisme.

Ces documents fréquemment consultés dans le cadre de projets de construction, qu'il s'agisse d'immeubles ou de maisons, permettent notamment de vérifier la faisabilité d'un projet et de prendre connaissance des règles à respecter au sein du secteur concerné.

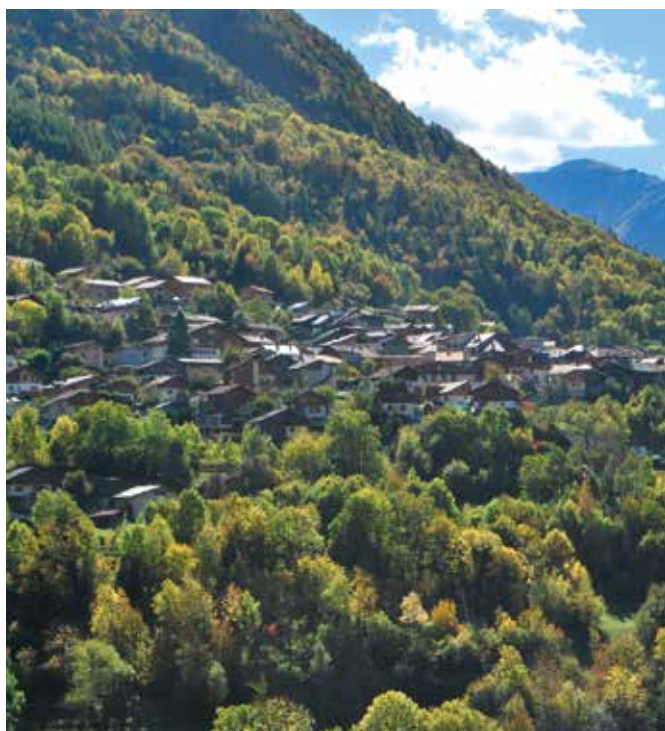
Le service urbanisme est à votre écoute pour tous vos projets. Vous trouverez sur le site internet www.lesbelleville.fr la procédure à suivre, notamment les éléments pour préparer vos dossiers. Ceux-ci doivent être remis en mairie le plus complet possible (plan de situation, plan cadastral, insertion paysagère, note descriptive...).

LES PROJETS DE LA COMMUNE

HABITAT PRINCIPAL

Nous vous informons de la mise en commercialisation d'un lotissement communal à Villarlurin (6 lots à bâtir), dédié principalement à de l'habitation principale.

Pour toute personne intéressée, n'hésitez pas à adresser un courrier au service urbanisme de la mairie.



LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION SECTORIELLES (OAP)

Qu'est-ce qu'une OAP ?

Les OAP ou Orientations d'aménagement et de programmation comprennent, en cohérence avec le Projet d'aménagement de développement durable (PADD), des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements, le patrimoine.

Elles exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou secteurs du territoire. Vous pouvez ainsi trouver toutes ces OAP sur le site internet de la mairie des Belleville : www.lesbelleville.fr.

Les OAP débloquées prioritairement

| L'OAP numéro 10 sur la Croisette aux Menuires va faire l'objet très prochainement d'un appel à projets :

Il s'agit d'une opération permettant notamment la construction de nouveaux hébergements durablement marchands, de développer une nouvelle offre de stationnements en souterrain, de requalifier l'avenue de la Croisette et de permettre aux piétons de se réapproprier en développant les modes de déplacement doux.

| L'OAP numéro 4 à Saint-Martin de Belleville (parking du Cochet) sera la suivante :

Il s'agit de créer environ 450 nouveaux lits durablement marchands et donner des solutions de logement aux travailleurs saisonniers, d'aménager le stationnement en souterrain ainsi que des espaces publics et des commerces.

Pour ces OAP, une phase de mise en concurrence sera lancée prochainement.



LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

*Toutes nos félicitations aux Bellevillois qui ont fleuri leur maison, leur appartement ou leur commerce en 2020 !
Les fleurs rendent la vie plus belle pour tous les habitants et touristes, que nous espérons nombreux cet été.*

Malgré les difficultés liées à la COVID-19, la mairie a décidé de vous encourager au même niveau que les années précédentes. Même si nous n'avons pas pu organiser une journée de l'environnement, vous avez pu bénéficier de vos bons d'achat.

Ce concours est gratuit et l'inscription n'est pas obligatoire. Toutefois, pour faciliter la tâche du jury, merci de bien inscrire votre nom et prénom sur votre boîte aux lettres.

Pour les personnes habitant dans des immeubles et qui fleurissent, merci de vous signaler sur votre boîte et, si possible, par téléphone pour que l'on puisse attribuer les balcons à la bonne personne.

LES CRITÈRES DE NOTATIONS

Une note sur 20 est attribuée aux participants. Cette note est basée sur les éléments d'appréciation suivants :

- ! Variété des fleurs (au moins 3) ;
- ! Harmonie (+ 2 points) ;
- ! Propreté ;
- ! Pas plus de 3 pots en plastique (sauf suspensions) ;
- ! Aucune fleur en plastique (- 1 point) ;
- ! La présence d'un jardin fleuri apporte également 1 point.

Nous vous souhaitons de grands bonheurs pour le fleurissement 2021 !

QUELQUES CHIFFRES

402 LAURÉATS,
DE VILLARLURIN JUSQU'À VAL THORENS

157 ENCOURAGEMENTS

157 PREMIERS PRIX

50 EN TABLEAU HONNEUR

38 EN TABLEAU VERMEIL

Pour information, il faut rester 3 ans en 1^{er} prix (note ≥ 14) pour accéder au prix honneur et 3 ans en prix honneur pour accéder au prix Vermeil.

ÊTRE MEMBRE DU JURY, CELA VOUS INTÉRESSE ?

Pour pérenniser ce concours des maisons fleuries, nous avons besoin de votre aide pour former le jury du concours et passer dans les villages. La commune s'étend désormais de Villarlurin à Val Thorens et notre besoin de volontaires pour faire le tour des villages est accru.

CONTACT : BRIGITTE MOISAN – 06 30 85 27 35

LE COMPOSTAGE

COMPOSTER DANS LES BELLEVILLE : C'EST POSSIBLE !

Bonne nouvelle, des sites de compostage collectif vont être installés progressivement dans les villages des Belleville.

D'ici à 2025, les collectivités devront déployer la gestion de proximité des biodéchets sur leur territoire en vue d'offrir aux usagers la possibilité de les valoriser. La mise en place du tri généralisé à la source offre plusieurs solutions complémentaires, notamment :

- Le développement du compostage partagé par la mise en place de sites collectifs ;
- Le compostage domestique individuel par la vente de composteurs proposés par la communauté de communes Cœur de Tarentaise depuis très longtemps ;
- La collecte séparée des biodéchets pour les producteurs avec des volumes plus importants (établissements scolaires, restaurateurs, etc.).

Actuellement, sur le territoire des Belleville, les Menuires et Val Thorens sont déjà équipés de sites de compostage collectif : quatre sites aux Menuires (Estiva, la Viaz, Brelin et Reberly 1850), ainsi que deux chalets de compostage à Val Thorens (Gébroulaz et Rue du soleil).

Courant 2021, les premiers villages à bénéficier de l'installation de sites de compostage collectif seront : les Granges, Saint-Marcel, Villarabout, Villarenger, Saint-Jean de Belleville, Villarly et Villarlurin. Ainsi, les usagers ne possédant pas de jardin pourront tout de même valoriser leur biodéchets.

Le compost ainsi créé, engrais 100 % naturel et local, pourra ensuite être utilisé par les utilisateurs du site pour enrichir la terre de leurs jardinières, par exemple, ou être épandu dans les espaces verts environnants et ainsi restructurer le sol.

Les intérêts du compostage sont divers : gérer les biodéchets de manière locale en évitant un voyage vers l'incinérateur pour un juste retour à la terre et, ainsi, éviter les coûts liés à leur transport et à leur traitement. De plus, ces déchets sont majoritairement constitués d'eau (90 %) et leur volume est réduit par trois quand ils sont compostés ! Alors, pourquoi les brûler quand on peut les composter ?

En outre, le compostage collectif permet de créer du lien entre les habitants. C'est un lieu convivial de partage et d'échange des pratiques de chacun.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER NOTRE CARTE RÉPERTORIANANT LES POINTS DE COMPOSTAGE SUR LE TERRITOIRE : [HTTPS://WWW.COEURDETARENTEISE.FR/COLLECTE-DECHETERIES/](https://www.coeurdetarentaise.fr/collecte-decheteries/).

Il vous suffit de cocher l'option "Sites de compostage partagés" pour trouver les points souhaités.

DU COMPOST MÛR À DISPOSITION

Vous êtes intéressés pour récupérer du compost mûr dans Les Belleville ?

Faites-le savoir au 04 79 24 41 41 ou contact@coeurdetarentaise.fr.

N'oubliez pas de donner vos nom et prénom, n° téléphone et votre lieu d'habitation. Dès que nous aurons du compost prêt à être donné, nous vous contacterons.



UNE RECETTE ZÉRO DÉCHET

GRATIN DE BAGUETTE, CHÈVRE ET COURGETTES (POUR CHANGER DU PAIN PERDU !)

Ingrédients

(pour 4 personnes) :

- 1/2 baguette coupée en fines tranches
- 2 courgettes
- 1 échalote
- 2 gousses d'ail
- 30 cl de lait
- 60 g fromage de chèvre très frais
- 30 g beurre
- 30 g farine
- 1 filet d'huile d'arachide
- Sel et poivre

Réalisation :

Préchauffez le four à 210 °C (th. 7). Faites tremper les tranches de baguette dans le lait pendant 5 min, égouttez-les et déposez-les sur une assiette. Réservez le lait.

Dans une poêle, avec le beurre et l'huile, faites suer les gousses d'ail hachées et l'échalote émincée. Faites-les revenir sans coloration. Saupoudrez de farine, mélangez bien et versez le lait réservé. Émiettez le chèvre frais. Assaisonnez de sel et de poivre. Laissez cuire 5 min.

Avec une mandoline, taillez de fines lamelles de courgettes. Dans un plat à gratin, étalez une couche de lamelles de courgette, versez dessus un peu de sauce au chèvre, puis étalez une couche de tranches de pain. Versez à nouveau un peu de sauce et renouvelez l'opération.

Recouvrez de sauce et enfournez 20 min.

Dégustez avec une salade verte. Bon appétit !

Les 4 missions obligatoires de la GEMAPI

Préserver nos cours d'eau pour assurer la sécurité des biens et des personnes : c'est l'affaire de tous !



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence de la communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT) depuis le 1^{er} janvier 2018. L'enjeu est d'allier la restauration de la qualité des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Au travers de cette compétence, les collectivités territoriales disposent désormais d'outils pour :

- ▮ Entretien des rivières et permettre le bon écoulement de l'eau, notamment en période de crue ;
- ▮ Entretien et surveillance des digues ;
- ▮ Améliorer la connaissance hydrographique des milieux aquatiques du territoire ;
- ▮ Intervenir pour garantir le fonctionnement naturel des cours d'eau ou la prévention du risque d'inondation ;
- ▮ Préserver et restaurer la qualité des rivières et des zones humides.

La compétence GEMAPI est encadrée réglementairement par le code de l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La nature nous rend service !

Bien souvent, quand un territoire protège ses zones humides, il concourt à se prémunir face au risque d'inondation car, naturellement, une zone humide joue le rôle de régulateur de crue en captant les débits d'eau importants.



Confluence du Doron des Belleville avec le Doron de Bozel



Digue de Villarenger : coupe de végétation

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020 ET 2021 :

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU :

- | La coupe de la végétation et l'enlèvement de matériaux (arbres, branches, blocs...) dans le lit du cours d'eau ;
- | L'enlèvement de déchets dans et sur les rives des cours d'eau ;
- | La coupe de renouées (plantes invasives) ou la mise en place de bâches, comme à l'entrée de Villarenger.

LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS

Sur le territoire, nous avons des zones dites "vulnérables" aux inondations. Le rôle de la CCCT aujourd'hui est de mieux connaître pour mieux protéger ! La CCCT a donc lancé en 2019, puis en 2021, des études sur des cours d'eau qui ont provoqué des inondations ou qui pourraient en provoquer. C'est le cas :

- | Du Nant Gelé le 5/08/2018, sur la commune de Notre-Dame du Pré ;
- | Du Boilet en 30/06/2019, sur les communes de Hautecour et Moûtiers ;
- | De la confluence du Doron des Belleville et du Doron de Bozel sur les communes des Belleville et de Salins-Fontaine.

LA GESTION DES DIGUES

La CCCT a actuellement l'obligation réglementaire de régulariser ses digues auprès des services de l'État. Elle se doit de faire un état des lieux de ces ouvrages afin de réaliser des remises en état si besoin et de les déclarer auprès des services de l'Etat.

Sur son territoire, la CCCT possède à ce jour trois systèmes d'endiguement, un à Moûtiers et deux aux Belleville (Villarenger et Le Bettex). Des études ont été lancées en 2020 et 2021 pour évaluer leur efficacité, leur niveau de protection et la zone réellement protégée. Au Bettex, la CCCT identifie déjà que des travaux seront à réaliser dans les années à venir.

LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES : RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

Le volet GEMA, pour GEstion des Milieux Aquatiques, est une part importante de la GEMAPI, mais il est pourtant parfois oublié. La CCCT doit ainsi oeuvrer pour :

- | Restaurer la qualité de l'eau, des rivières et des plans d'eau ;
- | Contribuer à préserver les continuités écologiques des cours d'eau, qui permettent le transport naturel des sédiments et la libre circulation des organismes vivants, comme les poissons migrateurs ;
- | Protéger les zones humides.

Dans ce contexte, la commune des Belleville possède une grande tourbière dite du "Plan de l'Eau des Bruyères". Ce lieu est emblématique, alliant patrimoine, nature et sport. Cette zone à enjeux doit être préservée pour les services qu'elle nous rend : lutte contre les inondations, contre l'érosion, présence d'une biodiversité spécifique, piège à carbone, épuration des eaux, etc. Par ailleurs, cette zone humide est très fréquentée pour son intérêt touristique et son attrait. Ainsi, la gestion de ce lieu est partagée avec un pilotage commun de la CCCT et de la mairie des Belleville, associant tous les acteurs et utilisateurs concernés (bureau des guides, régie des pistes, offices de tourisme, associations, Agence de l'eau...).



DES GESTES SIMPLES POUR PRENDRE SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT

L'ÉCOBUAGE, C'EST INTERDIT !

Brûler à l'air libre, ou avec un incinérateur de jardin, de l'herbe après la tonte d'une pelouse, des feuilles mortes ou bien des résidus de taille de haies ou d'arbustes est strictement interdit. En effet, cela dégage des substances toxiques pour les êtres vivants (particules fines). Il faut aussi tenir compte des possibles troubles que cela peut causer au voisinage (odeur, fumées), voire même des risques d'incendie.

Alors pourquoi ne pas donner une seconde vie à vos déchets verts biodégradables ? Ils peuvent servir à pailler vos légumes du jardin et se dégraderont avec le temps. Laissons faire la nature !

COURTOISIE ET DÉTENTE SUR NOS CHEMINS RURAUX

Ces chemins sont affectés à l'usage public et permettent aux exploitants d'accéder à leur domaine (agriculteurs, remontées mécaniques, pistes...), mais aussi aux particuliers de se rendre dans leurs montagnettes en été. Pour un espace préservé, merci de bien rester sur ces chemins. Bien vivre ensemble, c'est respecter entre autres les lieux. Pensez-y lors de vos activités de pleine nature.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Un cadre de vie propre est plus agréable à vivre. Tous responsables, emportez vos encombrants à la déchèterie. Par ailleurs, des matériaux de chantier ou agricoles sont encore trop souvent entreposés en pleine nature et constituent une véritable pollution paysagère, alors que des zones sont réservées à cet effet, par exemple sous le village de Praranger. Des contrôles pourront être effectués prochainement.

DATÉS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES :

| Les Menuires : Tél. 04 79 00 67 72

Du 1^{er} avril au 1^{er} samedi des vacances de Noël : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

| Villarlurin : Tél. 04 79 24 69 80

Du 1^{er} avril au 30 novembre : ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

LE PASTORALISME DANS LA VALLÉE DES BELLEVILLE



Jadis omniprésente dans la société, l'agriculture s'est peu à peu éclipsée de nos vies quotidiennes avec la professionnalisation du métier et l'industrialisation du secteur, jusque conduire parfois à une certaine rupture entre la terre et l'assiette. Enjeu politique de premier plan mais sujet peu médiatique pendant des décennies en raison de la facilité d'accès aux produits alimentaires et de l'ignorance des impacts environnementaux, l'agriculture revient sur le devant de la scène depuis plusieurs années.

De plus, face à l'engouement pour les activités de pleine nature, de nouveaux rapports sociaux émergent. La méconnaissance des uns et des autres tend parfois à créer des incompréhensions et des conflits. Pourtant, la montagne est un espace partagé qui a tout à offrir à ses différents utilisateurs, qu'ils soient agriculteurs, randonneurs, vététistes, chasseurs ou bien autre chose encore. Il relève donc de la responsabilité de chacun d'apprendre à connaître les autres et d'observer un comportement respectueux de l'ensemble des activités pratiquées sur ces espaces.

Alors, avant de partir à l'assaut de ce territoire de rêve et d'aventure, il est temps d'en apprendre un peu plus sur la place et le rôle de l'agriculture dans les territoires de montagne que nous connaissons aujourd'hui.



POURQUOI DES TROUPEAUX EN MONTAGNE ?

La vallée des Belleville, comme tout pays montagnard, est historiquement un territoire agricole. Pendant des siècles et des siècles, des hommes et des femmes ont bravé les pentes et le climat pour subsister, peuplant villages et hameaux, parfois isolés du reste du monde pendant des mois en hiver. Pour nourrir leur famille, ils élevaient quelques bêtes et transformaient le lait en fromage qu'ils vendaient dans les vallées voisines. Au printemps, ils montaient leurs petits troupeaux à l'alpage, en altitude, pour trouver de l'herbe fraîche et redescendaient à l'automne. Ils occupaient alors ces petites bâtisses qui ponctuent encore aujourd'hui le paysage : les montagnettes.

Par la suite, pendant des décennies et pour des raisons économiques, de nombreux Bellevillois se sont éloignés de leur hameau pour gagner leur vie ailleurs. Mais avec l'avènement des stations de sport d'hiver, le territoire s'est peu à peu désenclavé. Le monde entier s'est tourné vers la vallée pour découvrir ce joyau de montagne. De nouvelles sources de revenu se sont offertes aux habitants, qui se sont alors largement tournés vers les métiers du ski. Si beaucoup ont longtemps conservé une double activité agricole l'été, le nombre d'agriculteurs s'est considérablement réduit ces dernières années.

Pourtant, si le territoire doit en grande partie sa renommée et son dynamisme actuel au ski, l'agriculture revêt encore aujourd'hui et pour les décennies à venir, une importance capitale pour la vallée. La commune en est convaincue et, par son soutien de longue date et bien que consciente des difficultés et des problématiques actuelles et à venir, peut être fière de la vitalité du tissu agricole local.

LE RÔLE DES TROUPEAUX

Par la fauche et le pâturage, les troupeaux (bovins, caprins ou ovins) entretiennent l'espace et contribuent à maintenir un paysage que nos ancêtres ont ouvert à la force des bras et des sabots. Car oui, si notre vallée est si ouverte, accueillante et propice aux sports d'hiver, c'est bien grâce à ce travail de longue haleine. Sans cela, au-dessous d'une certaine altitude (aux alentours de 2 000 m), tout ne serait que forêt, hormis quelques ouvertures formées au passage des avalanches.

Par ailleurs, l'agriculture, et en particulier le pastoralisme, joue un rôle majeur dans la gestion et la prévention des risques naturels et notamment des avalanches. En effet, l'herbe courte en fin de saison estivale favorise la stabilité du manteau neigeux par rapport à un couvert végétal long et courbé au sol par le poids de la neige.

De plus, une exploitation raisonnée de ces terres par un pâturage extensif contribue au maintien d'une biodiversité exceptionnelle comme le Chardon bleu ou le Tétrás lyre (par une alternance de milieu ouverts et de bosquets) et offre une mosaïque de milieux à l'échelle de la vallée.

LES AGRICULTEURS, VÉRITABLES PAYSAGISTES DES ALPAGES

Les éleveurs entretiennent donc la montagne dans son ensemble à bas coût pour la collectivité. Ils la sécurisent, la valorisent, "tondent" les pistes de ski en été et produisent lait, fromage et viande qui font la renommée gastronomique de notre région. Tout le monde y trouve son compte ! Pour cela, ils payent un loyer à la commune ou aux propriétaires privés pour les terrains qu'ils pâturent (même au plus haut de la montagne) et gagnent en retour le droit de les exploiter. En tant qu'autre usager de la montagne, il est donc important de respecter ce droit et d'appliquer quelques règles de bien vivre ensemble. Par exemple, les éleveurs sont tenus de ne pas dégrader les sentiers de randonnées et de garantir leur accessibilité. En contrepartie, les randonneurs ou les vététistes doivent prendre grand soin de refermer les barrières derrière eux. De même, si les bergers se voient dans l'obligation de s'équiper de chiens de protection, parfois impressionnants, le respect de gestes simples permet de cohabiter facilement avec les troupeaux en montagne.

De tout temps, l'agriculture a été et sera l'une des pierres angulaires de la bonne santé de nos vallées de montagne. Il est donc important de lui redonner ses lettres de noblesse et la place qui est la sienne dans le paysage économique, touristique, culturel et naturel qui fait la force de ce territoire et la fierté de ses habitants.



LES CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX

Quasiment absent de nos montagnes il y a encore 20 ans, le chien de protection des troupeaux, à ne pas confondre avec le chien de conduite qui aide le berger à diriger et rassembler les bêtes, est progressivement réapparu, pour devenir, en quelques années, la star de nos alpages, pour le pire et le meilleur.

En effet, avec l'arrivée du loup en France en 1992, venu d'Italie par le Parc national du Mercantour, les éleveurs ont rapidement dû s'adapter et équiper leurs alpages de moyens de protection (parc, dispositifs d'effarouchement, chiens de protection...). C'est d'ailleurs aujourd'hui une obligation imposée par l'Etat, notamment aux éleveurs caprins et ovins, qui conditionne l'obtention des indemnités en cas de dommages causés par le loup. Les chiens de protection des troupeaux sont ainsi devenus indispensables pour lutter contre le canidé mais aussi pour cohabiter avec lui. Au vu de la recrudescence des attaques sur le territoire, les éleveurs doivent se munir de plusieurs chiens de protection par troupeau pour assurer un travail efficace.

Malheureusement, cette saison estivale commence difficilement pour les éleveurs puisqu'on dénombre déjà plusieurs attaques de loups sur notre territoire...

QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CES CHIENS ?

Ces chiens, ici le plus souvent des patous, sont élevés dès le plus jeune âge au sein du troupeau qu'ils devront protéger. Vivant toute l'année en son sein (de l'alpage en été à la bergerie en hiver), ils développent alors un attachement très fort avec les animaux. C'est ce lien qui les poussera à braver le danger pour défendre leur troupeau.

Au-delà de leur éducation, leur aptitude à la protection relève en grande partie de leur génétique, soigneusement sélectionnée depuis des siècles pour en faire des chiens imposants, à la voix profonde et puissante et capables de cohabiter avec d'autres animaux sans instinct de prédation. En effet, le chien de protection n'est pas fait pour l'attaque mais pour la dissuasion. Pour cela, il effectue des rondes régulières et marque une zone de protection autour du

troupeau. Il n'est donc pas rare de le voir loin des animaux. Sauf exception, il ne divague pas. Il assure simplement son rôle.

A la moindre alerte, il réagit. Il aboie alors beaucoup et fort, et il court à la rencontre de l'intrus pour l'identifier ; sa vue de loin n'étant pas très bonne. Si le danger est confirmé, il s'interpose et tente la dissuasion. En cas d'échec, il part à l'affrontement, même contre un adversaire dix fois plus gros que lui, jusqu'au sacrifice s'il le faut. Un vrai super héros !

Pourtant, avec le développement des activités estivales de pleine nature en montagne (randonnées, vélo, cheval...), les rencontres entre chiens de protection et usagers s'intensifient et les incompréhensions de part et d'autre conduisent parfois à des situations délicates, pourtant évitables en adoptant les bons réflexes.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

A la vue du troupeau, ralentissez votre allure et signalez-vous en parlant fort ou en sifflant pour ne pas surprendre le chien. Si vous êtes à vélo, posez le pied à terre pour ne pas l'inciter à la poursuite, marchez à côté du vélo en mettant le vélo entre vous et le chien.

Contournez le troupeau quand c'est possible, en vous éloignant au maximum des animaux. Evitez autant que possible de pénétrer le troupeau en l'absence du berger.

Si le chien vient à votre rencontre, arrêtez-vous face à lui et gardez les bras (et bâtons) le long du corps. N'agressez surtout pas le chien (bâton, caillou, voix...), n'essayez pas de le caresser et ne le regardez pas dans les yeux. Laissez-le ainsi vous identifier et comprendre que vous n'êtes pas une menace. Si besoin, ôtez tout ce qui pourrait l'empêcher de reconnaître une silhouette ou un visage humain (un couvre-chef, une cape de pluie...). Parlez-lui calmement pour l'apaiser et adoptez une posture d'apaisement (détournez le regard, baillez...). Si vous avez peur, vous pouvez placer un objet entre le chien et vous (un sac, une veste...). Ne partez surtout pas en courant.

Lorsque le chien se calme, poursuivez doucement votre chemin sans lui tourner le dos. Il se peut qu'il vous accompagne jusque de l'autre côté du troupeau. Laissez-le faire en avançant calmement.

Si vous promenez votre chien de compagnie, il pourrait être assimilé à un prédateur. Ne le prenez pas dans vos bras. Tenez-le en laisse et lâchez-le en cas d'interaction avec le chien de protection. Ils régleront ça entre eux. N'oubliez pas : le chien de protection défend et dissuade, mais il n'attaque pas.

Enfin, il se peut que le chien de protection ne se calme pas ou que vous vous sentiez en danger. Dans ce cas, mieux vaut ne pas insister. Reculez lentement sans lui tourner le dos, puis faites demi-tour après quelques mètres.

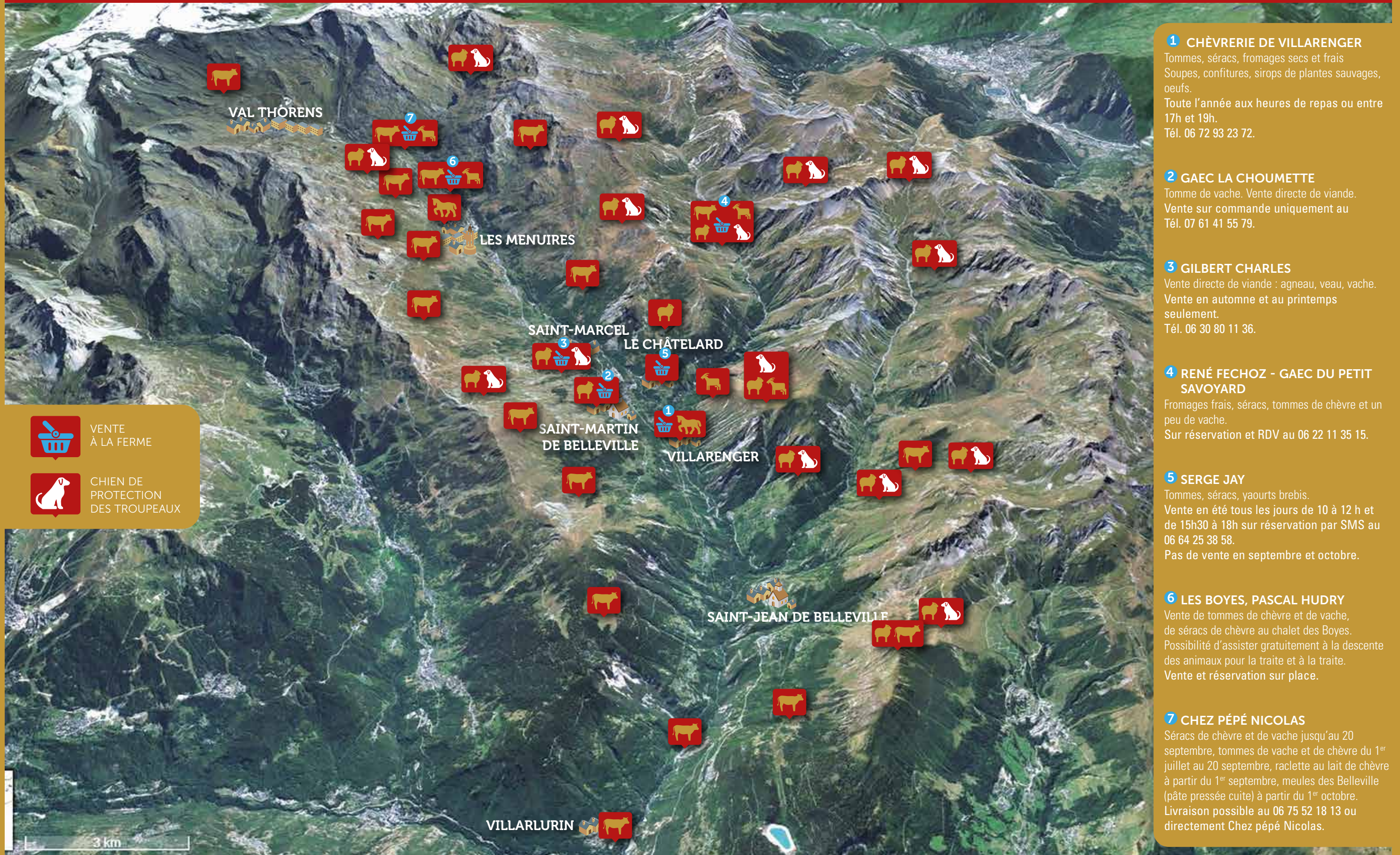
ET LE BERGER DANS TOUT ÇA ?

Bien sûr, il est important que le berger adopte lui aussi la bonne attitude. Il doit veiller autant que possible à ne pas laisser le troupeau sans surveillance et adopter un comportement proactif à l'approche de randonneurs. C'est aussi à lui de venir vers vous pour calmer ses chiens si besoin et leur indiquer qu'il n'y a pas de menace. Mais, si le berger reste le "chef" de la meute, il est important de garder à l'esprit que ces chiens ne sont pas là pour obéir au doigt et à l'œil. Ils ont été élevés pour prendre des décisions seuls et rapidement en cas d'attaque.

Enfin, un travail de sélection et d'éducation poussé devrait permettre, à terme, d'améliorer les interactions entre pastoralisme et autres usagers de la montagne.

Les présentations sont faites, alors cet été en montagne, mettons tout en œuvre pour partager au mieux cet espace de vie, d'aventure et de travail !

RÉPARTITION DES TROUPEAUX DE VACHES, CHÈVRES, MOUTONS ET CHEVAUX DANS LA VALLÉE DES BELLEVILLE ET LOCALISATION DES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX



VENTE À LA FERME



CHIEN DE PROTECTION DES TROUPEAUX

- 1 CHÈVRERIE DE VILLARENGER**
 Tommes, séracs, fromages secs et frais
 Soupes, confitures, sirops de plantes sauvages, oeufs.
 Toute l'année aux heures de repas ou entre 17h et 19h.
 Tél. 06 72 93 23 72.
- 2 GAEC LA CHOUMETTE**
 Tomme de vache. Vente directe de viande.
 Vente sur commande uniquement au
 Tél. 07 61 41 55 79.
- 3 GILBERT CHARLES**
 Vente directe de viande : agneau, veau, vache.
 Vente en automne et au printemps seulement.
 Tél. 06 30 80 11 36.
- 4 RENÉ FECHOZ - GAEC DU PETIT SAVOYARD**
 Fromages frais, séracs, tommes de chèvre et un peu de vache.
 Sur réservation et RDV au 06 22 11 35 15.
- 5 SERGE JAY**
 Tommes, séracs, yaourts brebis.
 Vente en été tous les jours de 10 à 12 h et de 15h30 à 18h sur réservation par SMS au 06 64 25 38 58.
 Pas de vente en septembre et octobre.
- 6 LES BOYES, PASCAL HUDRY**
 Vente de tommes de chèvre et de vache, de séracs de chèvre au chalet des Boyes.
 Possibilité d'assister gratuitement à la descente des animaux pour la traite et à la traite.
 Vente et réservation sur place.
- 7 CHEZ PÉPÉ NICOLAS**
 Séracs de chèvre et de vache jusqu'au 20 septembre, tommes de vache et de chèvre du 1^{er} juillet au 20 septembre, raclette au lait de chèvre à partir du 1^{er} septembre, meules des Belleville (pâte pressée cuite) à partir du 1^{er} octobre.
 Livraison possible au 06 75 52 18 13 ou directement Chez pépé Nicolas.

LA PRÉSERVATION DES CHARDONS BLEUS DANS LES BELLEVILLE

*Le Chardon bleu (*Eryngium alpinum*), aussi appelé Panicaut bleu ou Reine des Alpes, est une plante vivace de la famille des Apiacées qui fleurit en été et peut vivre plusieurs dizaines d'années. Protégée au niveau national et international depuis près de 40 ans, c'est l'une des fleurs les plus emblématiques des massifs alpins et de la vallée des Belleville.*

Si les anciens s'en souviennent comme d'une fleur abondante dans la vallée, qu'on cueillait en été pour la faire sécher et décorer les maisons, elle se fait beaucoup plus rare depuis plusieurs années. En effet, autrefois les prés étaient fauchés en fin d'été. La plante avait ainsi le temps de fleurir et les graines de tomber au sol. Le renouvellement était alors assuré pour les années à venir. Puis, les pratiques agricoles évoluant, certains prés de fauche se sont transformés en pâtures. Le Chardon bleu étant très appétant pour le bétail, le pâturage, trop précoce par rapport à son cycle de vie, a favorisé son déclin en empêchant la plante d'aller au terme de son cycle de reproduction. Les apports se faisant de plus en plus rares et éparpillés, le stock de graine du sol s'est peu à peu appauvri.

LA COMMUNE ET SES PARTENAIRES AU SECOURS DES CHARDONS BLEUS

Heureusement, des sites exceptionnels subsistent encore aujourd'hui à Saint-Jean et Saint-Martin, avec de belles populations de Chardon bleu. Consciente de la valeur et de la fragilité de cet héritage, la commune Les Belleville s'est pleinement engagée dans la sauvegarde de cette espèce, et ce depuis plus de 10 ans. Entourée du Parc national de la Vanoise (PNV) et de l'Office National des Forêts (ONF), elle déploie un véritable plan d'actions en faveur de sa préservation et mène notamment une action d'envergure sur l'alpage de la Gittaz, où l'on retrouve l'une des plus belles populations du territoire.

DES ACTIONS CONCERTÉES AVEC LES AGRICULTEURS

Chaque année, à l'arrivée du troupeau, la commune et les agents du Parc et de l'ONF se rendent sur place pour définir une zone de mise en défens. Un hectare est ainsi exclu du pâturage par un parc électrifié. Toutefois, si ce secteur concentre généralement la plus belle concentration de pieds de Chardon bleu, beaucoup d'autres

subsistent ailleurs sur l'alpage et leur sauvegarde demeure toute aussi primordiale pour la résilience et la diversité de la population. Il est donc important de conserver une grande répartition géographique sur l'alpage. Pour cela, en accord avec le berger et en fonction de la ressource fourragère propre à chaque saison, le troupeau pâture préférentiellement le bas de l'alpage, dépourvu de Chardon bleu, et ne remonte que fin août. Une bonne partie des Chardons bleus non mis en défens ont alors eu le temps de grainer, et le passage et le piétinement des animaux favorisent même la dissémination et l'enfouissement des graines. Enfin, en septembre, lorsque les plants ont séché et que les graines sont tombées, la mise en défens est levée et le troupeau pâture la zone avant de redescendre.

Les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui sont encourageants et appellent à poursuivre les efforts et pourquoi pas à les multiplier sur le territoire. Cette expérience nous rappelle que l'agriculture, et notamment le pastoralisme, sont aussi un véritable outil de préservation de la biodiversité et de l'environnement en général, lorsqu'ils rassemblent des hommes et des femmes passionnés et attachés à leur territoire.

LA VALLÉE DES BELLEVILLE.
À chacun son voyage
ascensionnel

LES NOUVEAUTÉS de l'été 2021



LE VOYAGE ASCENSIONNEL DANS LA VALLÉE DES BELLEVILLE

L'été 2021 est marqué par le lancement de la nouvelle destination « Vallée des Belleville » avec un positionnement commun : le Voyage ascensionnel. La carte multiloisirs devient le « passeport ascensionnel ».

LE PASSEPORT ASCENSIONNEL

Il ouvre les portes de plus d'une vingtaine d'activités ludiques et bien-être (spa, piscine, tir à l'arc, ateliers créatifs...) et donne accès à de nombreuses réductions (sorties nature avec un guide, tyrolienne, via ferrata, canyoning, location de VTT, trottinette électrique...). Il est également le sésame pour se déplacer et découvrir le patrimoine bellevillois au musée de Saint-Martin de Belleville et à la Maison de l'abeille noire et de la nature aux Menuires.



LES SEMAINES À THÈME SUR L'ENSEMBLE DE LA VALLÉE

- Bien-être et fitness, du 3 au 9 juillet et du 31 juillet au 6 août 2021** : yoga, marche méditative, découverte des plantes, sylvothérapie, bar à oxygène, massage, espace de contemplation avec transats...
- Activités outdoor, du 10 au 14 juillet et du 7 au 13 août 2021** : slackline, via ferrata, parapente, parcours du combattant sur les sommets, Zumba en altitude...
- VTT & vélo sous toutes ses formes du 24 au 30 juillet et du 21 au 27 août 2021** : initiation au VTT, VTT électrique, show de trial, exposition sur l'évolution du vélo dans le monde...
- Authenticité et traditions, du 17 au 23 juillet et du 14 au 20 août 2021** : découverte des métiers de la montagne, histoire de la vallée des Belleville, initiation au cor des Alpes, gastronomie locale et artisanat, sculpture sur bois, découverte du yodel...

LES MERCREDIS ASCENSIONNELS

Le mercredi, participez à une journée festive pour découvrir la vallée des Belleville à votre rythme, à pied ou à vélo ! Animations folkloriques, spectacles et pauses gourmandes savoyardes se succèdent sur des sommets emblématiques, au bord de lacs ou en station pour vous faire vivre le voyage ascensionnel le temps d'une journée.

Point de départ : Saint-Martin de Belleville, en commençant par un petit déjeuner savoyard. Puis différents points de rendez-vous proposant des animations vous attendent sur le parcours qui emprunte les remontées mécaniques : Tougnète, Les Bruyères, Lac des Echauds, Lac de la Moutière, Cime Caron...

Pour en profiter, munissez-vous simplement d'un passeport ascensionnel pour prendre les remontées mécaniques.

LES SOIRÉES AU SOMMET, EN NOCTURNE

Chaque jeudi de l'été, le rendez-vous est donné au lac des Echauds à 19h30. Pendant 2 heures, des ateliers, des animations et des spectacles, en lien avec les semaines à thème. Un barbecue savoyard sera proposé pour une soirée sous les étoiles inoubliables. Le bureau des guides sera présent pour échanger avec les vacanciers avant de redescendre tranquillement vers 21h30.

LE ROAD BOOK DE LA VALLÉE DES BELLEVILLE

De 1 200 à 3 200 m, ce parcours mène à la découverte des trésors emblématiques du territoire bellevillois. Du sanctuaire Notre-Dame de la Vie à la Cime Caron, en passant par l'incontournable lac du Lou, l'expérience du voyage ascensionnel se vit à travers onze étapes incontournables. Sur chaque lieu, il faut relever une lettre pyrogravée sur une plaque et ainsi recomposer une expression bellevilloise ! À la clé, des cadeaux à récupérer dans les offices de tourisme de la vallée.

MAIS AUSSI...

DU NOUVEAU CHEZ PÉPÉ NICOLAS

Le chalet d'alpage poursuit le développement de son jardin en permaculture avec la création d'une champignonnière et d'un jardin maraîcher.

APNÉE AU LAC DU LOU

Cette activité est proposée par Stéphane Tourreau, vice-champion du monde d'apnée et son frère Grégory, éminent plongeur hydrobiologiste.

À VAL THORENS

Informations travaux

- En raison des difficultés de stationnement liés aux travaux en cours à Val Thorens, Valthoparc ouvrira gratuitement le parking P0 du 29 juin au 27 août 2021.
- La circulation dans Val Thorens se fait en double sens de la place des Arolles à la place de Pécelet, d'une part par la Grande rue et, d'autre part par une partie de la rue de Gébroulaz et la rue de la Boucle. La place de Pécelet est fermée à la circulation.

Les "Lundis de l'astronomie" : Tous les lundis des vacances d'été, des astronomes animent au sommet de la Cime Caron à 3 200 m des ateliers d'observation du soleil pour petits et grands. Le must : la soirée Astronomie avec repas au Chalet de la Moutière et observation des étoiles et des planètes en l'absence de toute pollution lumineuse.

Un espace de Coworking dans la Maison de Val Thorens : Marre de télétravailler dans un appartement exigu en pleine ville ? Un espace de coworking est mis en place dès le mois de juillet au sein de la Maison de Val Thorens. Cet espace ouvert de 8h à 20h grâce à un accès sécurisé comprend 8 postes de travail avec écran, une connexion Internet fibre... et un babyfoot, une cabine insonorisée pour les appels confidentiels et un espace café/thé inclus.

Les trottinettes Dott : Une nouvelle solution de mobilité douce et accessible à tous ! C'est avec la société DOTT que Val Thorens a choisi de collaborer afin de proposer des trottinettes performantes et adaptées aux rues de la station. 40 engins pouvant atteindre une vitesse de 20 km/h permettront dès la mi-juin de rallier les 11 points de parking qui desservent Val Thorens. Une façon ludique de se déplacer en station, disponible jusqu'au mois de septembre.

Activité laser Game, du dimanche au vendredi : 14h-20h dans le parking P1. Description : jeu de tir où plusieurs joueurs s'affrontent, en individuel ou en équipe, pour marquer un maximum de points. À partir de 6 ans. Inscription et règlement à l'office de tourisme de Val Thorens

AUX MENUIRES

Motos électriques, Bike Academy, restaurants qui ouvrent leurs portes pour la première fois en été... Les acteurs de la station se bougent pour attirer et enchanter les vacanciers !

LE FONCTIONNEMENT DES NAVETTES GRATUITES ÉVOLUE !

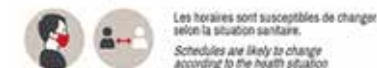
Afin de s'adapter aux nouveaux produits et d'améliorer l'offre existante, le fonctionnement des navettes évolue pour l'été 2021 :

- À partir du 26 juin, navettes en circulation entre Saint-Martin et Les Menuires
- À partir du 18 juillet, navette jusqu'à Saint-Martin dans le cadre des "mercredis ascensionnels", afin de permettre aux vacanciers d'aller prendre le petit-déjeuner à Saint-Martin
- Création d'un nouvel arrêt à Caseblanche
- Augmentation des fréquences



LE SERVICE + : LOCALISER VOTRE BUS EN TEMPS RÉEL AVEC ZENBUS !

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE / MANDATORY MASK WEARING



Horaires été Navettes gratuites | Free shuttles Navette Saint Martin | Les Menuires | Val Thorens

Basse saison Du 4 juillet au 17 juillet 2021 / From 4 to 17 July 2021

Du dimanche au vendredi

St Martin → Les Menuires → Val Thorens

Saint-Martin de Belleville-Maison	Saint-Martin	Les Granges	Praranger	La Lanchemy	Les Menuires Case Prolaine	Village de la vallée	Boisjars	Val Thorens
09:30	09:35	09:35	09:40	09:40	09:45	10:00	10:15	10:30
14:00	14:05	14:05	14:10	14:10	14:15	14:30	14:15	14:30
16:30	16:35	16:35	16:40	16:40	16:45	17:00	17:15	17:30
18:30	18:35	18:35	18:40	18:40	18:45	19:00	19:15	19:30

Val Thorens → Les Menuires → St Martin

Val Thorens	Boisjars	Case Prolaine	Les Menuires Case Prolaine	La Lanchemy	Praranger	Les Granges	Saint-Martin	Saint-Martin de Belleville-Maison
08:15	08:30	08:45	09:00	09:02	09:05	09:07	09:10	09:15
11:00	11:15	11:30	11:45	11:47	11:50	11:52	11:55	12:00
15:00	15:15	15:30	15:45	15:47	15:50	15:52	15:55	16:00
17:30	17:45	18:00	18:15	18:17	18:20	18:22	18:25	18:30

Haute saison Du 18 juillet 2021 au 28 août 2021 / From 18 July to 28 August 2021

Du dimanche au vendredi

St Martin → Les Menuires → Val Thorens

Saint-Martin de Belleville-Maison	Saint-Martin	Les Granges	Praranger	La Lanchemy	Les Menuires Case Prolaine	Val Thorens
09:10	09:15	09:17	09:20	09:20	09:25	09:45
10:45	10:50	10:52	10:55	10:55	11:00	11:20
11:55	12:00	12:02	12:05	12:05	12:10	
14:15	14:20	14:22	14:25	14:25	14:30	14:50
16:15	16:20	16:22	16:25	16:25	16:30	16:50
18:00	18:05	18:08	18:10	18:10	18:15	18:35

Val Thorens → Les Menuires → St Martin

Val Thorens	Les Granges	Les Menuires Case Prolaine	La Lanchemy	Praranger	Les Granges	Saint-Martin	Saint-Martin de Belleville-Maison
10:00	10:20	10:22	10:25	10:25	10:30	10:35	
11:20		11:40	11:42	11:45	11:45	11:50	11:55
13:30	13:50	13:52	13:55	13:55	14:00	14:05	
15:30	15:50	15:52	15:55	15:55	16:00	16:05	
17:15	17:35	17:38	17:40	17:40	17:45	17:50	
18:35	18:50	19:05					

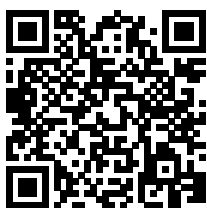
L'OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES DANS LES 3 VALLÉES

DU SAMEDI 3 JUILLET AU VENDREDI 27 AOUT 2021

	Remontée	Horaires d'ouvertures	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
MÉRIBEL DU 03/07/21 AU 27/08/21	Tougnète 1	9h30-16h30	●	●	●	●	●	●	●
	Tougnète 2	9h40-16h30	●	●	●	●	●	●	●
	Pas du Lac 1	9h30-16h40	●	●	●	●	●	✗	●
	Pas du Lac 2	9h30-16h30	●	●	●	●	●	✗	●
COURCHEVEL DU 04/07/21 AU 27/08/21	Praz	9h30-16h45	●	●	●	●	●	●	●
	Saulire	9h30-16h30	●	●	●	●	●	●	●
	Tania	9h30-12h30 & 13h30-16h45	●	●	●	●	●	●	●
	Verdons	9h30-16h40	●	●	●	●	●	●	●
LES MENUIRES ST MARTIN DU 03/07/21 AU 27/08/21	Bruyères 1	9h30-12h45 & 13h30-16h30	●	●	●	✗	●	✗	✗
	Roc 1	9h30-12h45 & 13h30-16h30	✗	●	●	●	✗	●	●
	St Martin 1	9h30-12h45 & 13h30-16h30	✗	●	●	●	✗	●	●
	St Martin Express	9h30-12h45 & 13h30-16h30	✗	●	●	●	✗	●	●
	Speed Mountain	10h-12h45 & 13h30-19h	●	●	●	●	●	●	●
VAL THORENS DU 05/07/21 AU 27/08/21	Cairn	10h-15h10	●	●	●	●	●	✗	✗
	Caron	10h-15h20	●	●	●	●	●	✗	✗
	Caron	10h15-15h30	●	●	●	●	●	✗	✗
	Moutière	10h-16h	●	●	●	●	●	✗	✗

En cas d'orage, les remontées mécaniques fermeront sans préavis. Informez vous aux points de vente ou départ des remontées.

ESPACE PROPRIÉTAIRES DES BELLEVILLE : UN NOUVEAU SITE WEB



Vous êtes propriétaire dans la vallée des Belleville, le site web de l'Espace Propriétaires vous est entièrement et exclusivement dédié !

Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin, que vous soyez occupant ou loueur (à la semaine, à la saison ou à l'année), en agence immobilière ou de particulier à particulier.

UNE MINE D'INFORMATIONS SUR SIMPLE INSCRIPTION :

[HTTPS://WWW.ESPACE-PROPRIETAIRES-DES-BELLEVILLE.COM/](https://www.espace-proprietaires-des-belleville.com/)

<p>Qualité de l'hébergement</p> <p>Valorisez votre bien en le faisant labéliser et classer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Label qualité en Flocons Classement ministériel en Étoiles Label Famille Plus <p>Découvrez les avantages!</p>	<p>Aides à la rénovation</p> <p>Subventions disponibles pour la rénovation : découvrez le dispositif O.R.L.L. (Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs).</p> <p>Bénéficiez d'un service d'accompagnement de votre projet de rénovation (service personnalisé et gratuit).</p>	<p>Gestion locative</p> <p>Vous souhaitez rentabiliser votre bien ou simplement payer vos charges, choisissez la formule qui vous convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réglementation Location Saisonnière Confier son bien à un professionnel Gérer son bien soi-même Louer son bien à la saison ou à l'année 	<p>Avantages Propriétaires</p> <p>Des avantages en fonction de votre implication dans la vallée : de nombreuses réductions et offres spéciales en partenariat avec les commerçants et professionnels de la vallée.</p>	<p>Animations Propriétaires</p> <p>Un programme d'animations "Spécial Propriétaires" vous est proposé tout au long de l'année : découvertes des coulisses des stations, conférences, rencontres sportives, moments de partage et de convivialité !</p>
---	---	--	---	---



ESPACE PROPRIÉTAIRES SEM RÉNOV : UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES

Accueil des Menuires :

1269 avenue de la Croisette. Les Menuires
04 79 00 84 73

Accueil de Val Thorens :

Maison de Val Thorens, Grande Rue. Val Thorens
04 79 00 84 89

BRAVO À NOS ATHLÈTES !

Malgré la crise sanitaire et ses aléas, les jeunes licenciés de nos clubs ont brillé sur la scène internationale et nationale. Merci à eux d'avoir porté haut les couleurs de nos stations ! Pour voir ou revoir la vidéo réalisée à cette occasion, rendez-vous sur la chaîne YouTube Mairie Les Belleville.

LES SÉLECTIONS POUR L'HIVER 2021/2022 DANS LES GROUPES NATIONAUX ET RÉGIONAUX

EQUIPE DE FRANCE A :

- | Adrien Théaux (ski alpin)
- | Jean-Fred Chapuis (ski cross)
- | Chloé Trespeuch (snowboard cross)

EQUIPE DE FRANCE B :

- | Renaud Jay (ski de fond)
- | Hugo Rivail (biathlon)
- | Loevan Parand (ski alpin)
- | Margaux Herpin (snowboard cross)
- | Guillaume Herpin (snowboard cross)

ÉQUIPE DE FRANCE JEUNES/ JUNIORS :

- | Capucine Guillaume (ski alpin)
- | Loïs Abouly (ski alpin)
- | Thalie Larochaix (slopestyle / big air)

COMITÉ DE SKI DE SAVOIE :

- | Charlotte Gray (ski alpin)
- | Emilie Kempf (ski alpin)
- | Anna Gourgaud (ski alpin)
- | Léon Aurard (ski alpin)
- | Manon Jay (ski alpin)
- | Marion Jay (ski alpin)
- | Chloé Fraise (ski alpin)
- | Nina Guri (ski alpin)
- | Lou Barin (ski slopestyle)
- | Mathias Roche (ski slopestyle)
- | Léa Hudry (ski cross)
- | Zoé Vera (ski cross)
- | Mathilde Brodier (ski cross)
- | Melvin Tchicknavorian (ski cross)
- | Lilian Aurard (ski cross)
- | Tom Barnoin (ski cross)
- | Mathilde Vidoni (ski cross)
- | Milhan Laissus (ski de fond)
- | Victor Cullet (biathlon)
- | Méline Rivail (biathlon)

EQUIPE DE GRANDE BRETAGNE U21 (JEUNES/JUNIORS)

- | Edouard Guignonnet (ski alpin)



LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE EN ACTION

Mercredi 9 juin dernier, les enfants du CMJ ont finalisé leur projet de construction d'une serre avec des bouteilles en plastique recyclées et ont semé des graines de carottes, salade, chou-fleur, thym et persil. Félicitations aux enfants, Lila, Louise, Norah, Roeslana et Zoé pour leur enthousiasme et leur implication !

Merci à Sandra et Brigitte, élues au conseil municipal qui ont mené ce projet à bien, ainsi qu'à Tilly et Anne de l'association Light tracks qui ont participé à cette opération et donné de leur temps. Merci également à Karel et Yohan pour leur aide technique !

ÇA BOUGE DANS LES ÉCOLES !

À VILLARLURIN



En mai, nous nous sommes rendus à Curienne chez Axelle au "Points célestes" pour terminer notre beau projet sur "Le Soleil, les planètes, la Lune et les étoiles". Nous nous sommes installés sous le planétarium pour lire la carte du ciel, nous avons suivi le chemin planétaire et nous avons fait décoller des fusées. Le beau temps et un délicieux déjeuner tiré du sac nous ont ravis.

La classe élémentaire

EN VISITE À L'OBSERVATOIRE DE CURIENNE

Comme la classe élémentaire : une observation du ciel sous la coupole, la construction de fusées en tangrams, un décollage de fusée qui les a impressionnés et une balade céleste sous le soleil de Curienne...

Depuis le mois de mai, la classe de maternelle a démarré un projet sur les plantes. Nous avons mis en place un jardin dans la cour. Nous observons l'évolution de nos plantations : tomates, radis, ciboulette, fraises, pommes de terre. Les élèves sont très investis et intéressés : arrosage, ratissage et désherbage au quotidien ! Ils ont pu goûter le fruit de leur jardin en dégustant les premières fraises et radis...

Jeudi 3 juin, les élèves de Villarlurin ont eu le plaisir de retrouver le chemin de la salle de cinéma de Moûtiers. La classe de maternelle a visionné 6 courts métrages.

La classe maternelle



À SAINT-JEAN



NOTRE 100^E JOUR D'ÉCOLE !

Depuis la rentrée des classes, nous comptons chaque jour d'école durant le rituel du matin avec les enfants de Maternelles et les CP. Les notions de "dizaines" et "d'unités" n'ont plus de secret, même pour les Petites Sections.

Le 26 avril, nous avons fêté cet événement. Nous avons compté les perles d'une centaine, nous avons réalisé le collier de cent. Certains ont découpé cent cœurs tandis que d'autres ont fabriqué un arbre à papillons ; nous avons aussi dessiné des coccinelles à cent points et fait de la peinture.

C'était une très belle journée !

Les enfants de maternelle et de CP

Enfance et jeunesse



A PRARANGER

Cette année nous avons participé à 3 concours : celui de dessin sur le thème de la montagne pour le magazine InfosNews et celui de poésies organisées par la bibliothèque municipale sur le thème du désir et nous avons, comme les années précédentes, participé au prix littéraire des Incos. La sélection des livres de cette année nous a beaucoup plu ! Nous avons fait de petits débats pour discuter de nos livres préférés.

Nous avons eu une intervention de la CCCT sur le thème du compostage. Nous avons à cette occasion découverte le lombricomposteur, un composteur qui s'utilise à l'intérieur car ce

sont les vers de terre qui font le travail. Nous avons pu le garder quelques jours en classe pour observer son fonctionnement. C'était très intéressant.

Grâce à la prévention routière, nous avons pu passer le permis piéton et cycliste.

Jeudi 3 juin nous sommes allés au lac de Tueda en compagnie de Céline, gardienne du Parc national de la Vanoise qui nous a fait découvrir la faune et la flore. Nous avons appris beaucoup de choses et avons passé une excellente journée !



À SAINT-MARTIN

UNE ANIMATION DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Le 5 février, Céline, du Parc de la Vanoise est venue nous rendre visite pour nous parler de la biodiversité du Parc. Elle a fait un petit jeu avec les élèves du CP au CM2 autour des animaux. Nous devons reconnaître le nom de l'espèce en photo grâce à des clés de détermination.

Il fallait faire preuve d'observation et progresser par étapes !

INTERVENTION DE ROXANE BOUTE

Pendant la visite de Roxane, pompier aux Menuires, dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2, nous avons appris...

- 1- À SE PROTÉGER AVANT TOUT !
- 2- Comment s'occuper de quelqu'un qui fait un malaise ? Nous devons placer la personne en PLS pour qu'elle respire puis on appelle les secours (position latérale de sécurité)
- 3- À savoir où sont les dangers dans les pièces de la maison : le salon, la cuisine, les escaliers, la chambre, la salle de bain et la piscine.
- 4- À savoir ce qu'il y a dans le camion de pompiers. Ex : le brancard, la hache, la trousse de secours, le défibrillateur, la lance à incendie et le masque à gaz.



LA VISITE DES COLPORTEURS DE RÊVES

Au mois de mai, les Colporteurs de rêves sont venus nous rendre visite à l'école du Cochet. Ils étaient trois : un était un comédien et jouait aussi du violon et de l'accordéon, un autre jonglait avec des quilles en flammes, le troisième jouait de la guitare. Ils chantaient tous les trois et ils étaient tous marrants.

Il y avait une machine à bulles et en toile de fond une bâche avec écrit dessus LES COLPORTEURS DE RÊVES. Un moment, ils nous ont demandé de mettre le bazar*. On a dansé de partout, on faisait les fous ! C'était vraiment une après-midi super !

* bazar : faire les fous et hurler de partout !!!

Merci beaucoup les colporteurs de rêves, on s'est vraiment amusé ! (mais vous nous avez vraiment fait transpirer.)

Kalie, Louise, Norah, Roeslana



VISITE DE LA MAISON DE L'ABEILLE NOIRE

Nous avons fait une chasse au trésor, nous sommes allés voir les ruches, nous avons fait des devinettes sur les abeilles, nous sommes allés voir le musée de l'abeille noire.

Nous avons mangé au bord du Plan d'eau des Menuires. Nous avons vu des truites et des poules d'eau. Nous avons eu des bougies de cire d'abeille et un pot de miel. Nous avons regardé un court métrage.

La classe des CP / CE1

UNE BELLE SORTIE NATURE

Nous sommes allés au lac de la Loy : on a marché longtemps, on a attrapé des insectes et nous les avons relâchés. Nous sommes arrivés au lac et on a commencé à déjeuner. Pendant qu'on déjeunait, nous avons écouté les oiseaux. Après on a joué à des jeux sur les animaux. Nous nous sommes arrêtés à un petit chalet avant de repartir à l'école.

La classe des CP/CE1



UNE TABLE DE PING-PONG POUR L'ÉCOLE DU COCHET

Il y a un an, deux élèves de cette école ont fait une demande pour obtenir une table de ping-pong.

Nous l'avons reçue il y a un mois par surprise dans la cour : les élèves ont été très étonnés de la recevoir car cela faisait longtemps que nous l'avions demandée... Depuis, les élèves de primaire y jouent très souvent et sont très contents de l'avoir.

Nous remercions l'APE qui a financé la table de ping-pong. Lolie, Zach, Manon et Annaëlle.

A VAL THORENS



L'ENSEMBLE DES CLASSES A TRAVAILLÉ SUR LES ANIMAUX.

Nous avons fait différents élevages dans les classes : têtard, papillon, phasme... Dans la continuité du projet insecte, nous irons visiter le musée de l'Abeille.

Par le biais de la communauté de communes, une intervenante est venue nous proposer des animations sur le compost, pour expliquer le procédé et pour sensibiliser à l'importance du compostage. D'autant plus que deux chalets du compostage ont été installés à Val Thorens. Dans cette optique, nous avons réalisé des dessins et des devinettes sur les petites bêtes du compost qui seront intégrés aux panneaux explicatifs.

Intervention en visio conférence de l'association Colosse aux pieds d'argile auprès des étudiants bellevillois.

LA CONTRIBUTION LOCALE ÉTUDIANT (CLE)

Pour en savoir plus sur ce dispositif, rendez-vous sur la page « étudiants » de notre site internet : www.lesbelleville.fr. Nous vous conseillons également de consulter régulièrement les actualités de ce site pour ne pas manquer la période de dépôt des dossiers (septembre-octobre 2021).

UNE RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Le 16 juin dernier, les étudiants ont été invités à assister à la traditionnelle réunion annuelle, qui s'est tenue en visio conférence en raison de la crise sanitaire. La thématique abordée cette année était le harcèlement sexuel, avec l'intervention d'Anthony Savoie, de l'association Colosse aux pieds d'argile.

Créée en 2013, cette association est née de l'histoire personnelle de Sébastien Bouelh, ancien rugbyman et victime d'un pédophile de ses 12 à 16 ans. Après 18 ans de silence et à la suite du procès de son agresseur, Sébastien a décidé de fonder l'association Colosse

aux pieds d'argile pour prévenir et sensibiliser tous les acteurs du mouvement sportif aux violences sexuelles. Reconnue d'utilité publique en novembre 2020, l'association a pour missions la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement, la formation des professionnels encadrant les enfants, ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes. Elle œuvre tant pour la protection des enfants que des éducateurs.

Cette intervention a été très appréciée par les 68 étudiants présents, les échanges ont été riches, malgré le format de visioconférence. Une action qui permettra de sensibiliser le public à l'importance de la parole dans ce type de problématiques.

L'ÉTÉ 2021 AVEC L'ESPACE JEUNES DE MOÛTIERS - AIGUEBLANCHE



Une journée à Walibi ou relax au bord du lac de Bozel, un escape game, le tour du lac d'Annecy en vélo, des nuits en refuge, des séjours survie..., sans oublier un baptême de l'air en avion ! Vos ados vont adorer ! Des activités diverses et variées sont en effet proposées aux 11-17 ans tout au long de l'été par l'Espace jeunes de Moûtiers-Aigueblanche.

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR NOTRE SITE INTERNET COMMUNAL WWW.LESBELLEVILLE.FR.

Informations auprès de :

■ Clément : 06 86 64 84 17

■ Adrien : 07 84 02 36 81

■ Thibault : 06 47 02 29 60

Inscription à : inscription-enfance-jeunesse@coeurdetarentaise.fr



Concours de poésie 2021, la remise des prix devant la mairie de Saint-Martin.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

PRINTEMPS DES POÈTES 2021 : LES RÉSULTATS DU CONCOURS DE POÉSIE

Une très belle participation pour cette édition ! 24 poètes, dont 8 adultes et 16 enfants, ont concouru à ce bel essai d'écriture dont le thème national, cette année, était "Le désir".
Félicitations aux gagnants !

LES RÉSULTATS

Catégorie enfants

- | 1^{er} prix : Marion Cres
- | 2^e prix : Joanni Sagnard
- | 3^e prix : Elliot Boularand

Catégorie adultes

- | 1^{er} prix : Susan Jay
- | 2^e prix : Samantha Jay
- | 3^e prix : Gisèle Simond

La remise des prix a eu lieu le vendredi 4 juin dernier, à 18h devant la mairie de Saint-Martin.

Concours de poésie - 1^{er} prix catégorie enfants : Marion Cres



L'OPÉRATION PREMIÈRES PAGES

Dans le cadre de cette opération de sensibilisation de lecture dès le plus jeune âge, les familles ayant eu ou accueilli un enfant en 2020 peuvent venir à la bibliothèque de Saint-Martin récupérer le livre offert par le département de la Savoie.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : LE 8 SEPTEMBRE 2021 À 16H

Rencontre avec l'autrice Douna Loup à la salle des fêtes de Villarlurin (partenariat avec la Fondation Facim).

Concours de poésie - 1^{er} prix catégorie adultes : Susan Jay



ÉTAT CIVIL

Liste non exhaustive, soumise à autorisation de publication.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À

- | Margot Daugas, chez Arthur Daugas et Laurie Hitchings, le 2 janvier 2021
- | Luna Hill, chez Martin et Iona Hill, le 17 janvier 2021
- | Liya Ristorto, chez Lucas Ristorto et Audrey Tazi, le 13 février 2021
- | Calie, Charlie Jay chez Maxime Jay et Isabelle Da Cunha, le 4 mars 2021
- | Killian Brisset Jay, chez Nicolas Brisset et Jennifer Jay, le 14 avril 2021
- | Mathéo Le Corre, chez François Le Corre et Pauline Bal, le 19 avril 2021

NOUS ADRESSONS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX ÉPOUX

- | Bal Alexandre et Ghislaine Reiller, le 22 mai 2021

NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DES FAMILLES DE

- | Christian Jay, le 5 février 2021
- | Alexis Gacon, le 20 février 2021
- | Patrick Saffer, le 27 mars 2021



MARTINE MAIERHOFER : UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE APRÈS 36 ANNÉES DE COMPLICITÉ AVEC SES HABITUÉS

Dans sa jeunesse, Martine se destinait plutôt à un avenir dans l'hôtellerie. Sa grand-mère était gérante du Tabac-Pressé à Saint-Martin. Martine avait souvent l'habitude de l'aider pendant les vacances. En 1984, elle a 29 ans et vient d'accoucher de son deuxième garçon. Elle décide alors de prendre les rênes du tabac-pressé de sa grand-mère qui doit prendre sa retraite à l'âge de 75 ans.

La première année, sa grand-mère est à ses côtés pour l'aider, de même que ses parents qui prennent le relais pour s'occuper de ses deux garçons, Norman et Fabien. Elle se souvient qu'à l'époque de sa grand-mère, les clients avaient l'habitude, lors du repas de midi, de presser la petite sonnette à l'entrée du magasin. En effet, la boutique était ouverte sans interruption toute la journée.

"A l'époque de ma grand-mère, la sonnette à l'entrée du magasin nous annonçait la venue des clients entre midi et deux, nous étions parfois à table".

Dans sa vie à la boutique, Martine en a vu passé du monde, hommes politiques, animateurs de télé, chanteurs et bien d'autres encore.

C'est en 2020 que ses garçons lui conseillent de prendre une retraite bien méritée après toutes ces années de présence auprès des habitués du tabac-pressé, bien tristes de la voir tourner la page. Des soucis de santé et un premier confinement qui l'a beaucoup fatiguée la décide à passer le relais. En effet, l'organisation au sein du magasin lui laissait très peu de temps pour se reposer.

C'est à Séverine Bourel, habitante des Belleville, avec qui elle a déjà travaillé pendant cinq saisons, qu'elle décide de céder la boutique. Martine se dit soulagée d'avoir trouvé quelqu'un de confiance pour prendre la relève.

Le plus difficile pour Martine aujourd'hui, c'est le manque de contact avec les clients "j'aimais bien discuter quand même !". Sa retraite est pourtant bien remplie et elle en profite ! Ayant trois petits-enfants, elle est un soutien précieux pour ses enfants. Elle se fait également plaisir en participant, entre autres, aux belles randonnées proposées par le club Les Myosotis.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !

LE TABAC-PRESSÉ SE NOMME AUJOURD'HUI LA FORGERINE ET VOUS ACCUEILLE :

- | Les lundi, mardi, jeudi vendredi et samedi : 7h30 à 12h15 et 16h à 18h30
- | Les mercredi et dimanche : 7h30 à 12h15

POUR SUIVRE LES ACTUALITÉS DE LA FORGERINE (PRESSE-LOTO-TABAC-CADEAUX), SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LAFORGERINE](https://www.facebook.com/LAFORGERINE)

L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

La démarche de dénomination officielle des voies et de la numérotation de tous les bâtiments de la commune Les Belleville est aujourd'hui finalisée.

Pour rappel, l'adresse est essentielle car elle permet notamment la localisation des édifices affectés aux services publics pour les usagers, elle facilite la distribution du courrier et des colis, ainsi que l'accès des habitations ou des bâtiments aux services d'urgence et aux services à domicile.

COMMUNICATION RÉALISÉE PAR LA MAIRIE :

Chaque administré doit disposer de son adresse. La communication de celle-ci est faite directement par la mairie auprès des services de l'administration fiscale du cadastre et des impôts (taxes foncières et d'habitation), de La Poste, des services d'électricité et d'eau, de géolocalisation, etc.

COMMUNICATION À LA CHARGE DES ADMINISTRÉS :

Démarche obligatoire : Seul le certificat d'immatriculation carte grise de votre véhicule doit être mis à jour.

Si vous disposez d'une plaque d'immatriculation récente de type AB-123-CD, la démarche sera gratuite. Elle s'effectue en ligne sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>. Cliquez à droite sur "modifier l'adresse sur ma carte grise", puis suivez les instructions. Vous recevrez de la Préfecture une étiquette autocollante à apposer sur l'ancienne adresse de votre carte grise.

Si vous disposez d'un ancien modèle (plaque terminant par 73), il faudra faire une nouvelle carte grise ainsi qu'une nouvelle plaque d'immatriculation chez votre garagiste.

La modification d'adresse sur vos papiers administratifs (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) est possible, mais n'est pas obligatoire.

Nous vous conseillons par ailleurs de communiquer votre nouvelle adresse (démarche gratuite) auprès de vos différents partenaires : employeur, banque, assurance, mutuelle, etc. Pour cela, rendez-vous sur le site internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193 pour le changement d'adresse en ligne.

Lorsque vous remplissez votre déclaration en ligne de changement de coordonnées, pensez à bien cocher la mention "modification administrative" et non "déménagement". Cette démarche est simple et très pratique car elle vous permet de transmettre votre nouvelle adresse à plusieurs organismes en une seule fois.

→ **Pour les professionnels**, uniquement, rapprochez-vous de la Chambre de commerce et de l'industrie / Chambre des métiers.

→ **Si vous êtes propriétaire** et disposez d'appartements à la location, il faut prévenir votre(s) locataire(s) de leur nouvelle adresse.

→ **Pour les habitations individuelles**, si vous n'êtes pas encore venu récupérer votre numéro, vous êtes invité à le faire dès que possible au service accueil de la mairie de Saint-Martin.

POUR TOUTE DEMANDE (CERTIFICAT D'ADRESSAGE...),
MERCİ DE VOUS ADRESSER AU SERVICE ACCUEIL DE LA
MAIRIE OU ACCUEIL@LESBELLEVILLE.FR.
UN OUTIL SIMPLE ET GRATUIT POUR CONSULTER LES
ADRESSES : WWW.ADRESSE.GOUV.FR

LE SUIVI DE LA CRISE SANITAIRE LIÉ À LA COVID-19

UNE AIDE ALIMENTAIRE POUR LES PERSONNES DANS LE BESOIN

Du 22 décembre 2020 au 30 avril 2021, 80 distributions ont été effectuées auprès de 107 personnes au total, principalement des personnes seules, mais aussi des couples et quelques familles.

75 % environ sont venus une seule fois, les autres de manière plus régulière. Ces personnes ont subi de fortes baisses de revenu et sont au RSA ou au chômage. Beaucoup d'entre elles sont aussi suivies par l'assistante sociale.

Pour le moment, la distribution continue et évoluera selon la reprise économique et le déconfinement. En cas de retour rapide à la normale, il est fort probable que cette aide soit stoppée.

LE SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES

26 personnes étaient inscrites sur le registre des personnes vulnérables et ont bénéficié d'un suivi régulier au départ. À la suite du retour de certaines familles, du choix de certaine personnes de ne plus être suivies, du départ de la vallée pour se rapprocher de leur famille pour d'autres et, malheureusement, du décès de certaines d'entre elles, le service vie sociale accompagne à ce jour 12 personnes qui sont régulièrement appelées. Il s'agit principalement de soutien moral et administratif, avec, pour certaines, un besoin d'une aide alimentaire. Ce suivi évoluera selon le déconfinement.

Pour rappel, le service vie sociale avait contacté plus de 300 personnes de plus de 65 ans à deux reprises : en avril 2020 pour un point sur les besoins, ainsi qu'en janvier 2021 pour un nouveau bilan et l'information sur la mise en place du vaccin. A ce jour, une grande majorité de ces personnes sont vaccinées.

UN SOUTIEN APPORTÉ PAR L'ASSOCIATION AGIBEL, GESTIONNAIRE DES IMMEUBLES POUR SAISONNIERS

Durant la crise sanitaire, l'association AGIBEL, en concertation avec la municipalité, a proposé aux employeurs de ne pas payer les loyers, sous condition que l'appartement soit vide et qu'ils rendent les clés, tout en ayant la possibilité de conserver leur réservation pour la saison d'hiver prochaine.

C'est un réel effort qui a été consenti car d'autres stations ont fait le choix de remettre en lice les appartements rendus, en obligeant ainsi les entreprises à continuer à payer s'ils souhaitaient garder les logements pour l'avenir.

L'AGIBEL a profité de cette saison blanche pour continuer à sécuriser les bâtiments (badges, caméras), ce qui apporte de réelles améliorations pour le bien-être des locataires ainsi qu'un fonctionnement plus serein.



LES ACTIVITÉS DU CLUB DES ÂÎNÉS LES MYOSOTIS

En ces temps de crise, la Covid-19 a malheureusement perturbé la vie de tous. Au club "Les Myosotis", elle a empêché les repas festifs, les après-midis de convivialité, de bonne humeur et d'échanges.

Il restait néanmoins la possibilité d'organiser des rencontres extérieures, et certains adhérents en ont bien profité. Chaque semaine, Olivier et Simone organisaient une sortie :

■ En raquettes, sur les pistes de Crêt Volant, du lac du Lou, de Tougnette, le refuge du Nant du Beurre (juste avant la dernière restriction des kilomètres), les Combes...

■ À pied sur beaucoup d'itinéraires de la vallée, mais aussi à Hautecour, Montagny, Granier (d'autres circuits sont en projets).

Ce sont toujours de belles journées partagées dans la détente et la bonne humeur, faisant oublier, pour un temps, ces moments difficiles.

Le club poursuit sa mission de rassembler et pense reprendre les activités dès que ce sera possible. Aussi, tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus ! De même, si vous avez des envies d'activités, vous pouvez les proposer au bureau qui se fera un plaisir de chercher avec vous un moyen de les mettre en place.

A noter que vous pouvez adhérer à tout âge. Il n'y a pas d'âge palier.

Nous prévoyons d'organiser l'assemblée générale dans l'automne, avec le renouvellement du bureau. Nous vous attendons nombreux pour redonner vie à notre association !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
SIMONE SUCHET - 06 88 32 02 16



UNE REPRISE TRÈS ATTENDUE DE LA CHORALE "LES BELLEVILL'VOIX"

Après des retrouvailles en août, la chorale va reprendre ses répétitions en septembre prochain. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour partager ce qui nous tient à cœur : le chant choral.

Un grand merci à nos deux chefs de cœur, Caroline Guignonnet et Isabelle Roux, qui ont réussi, pendant les confinements, à garder le contact en nous proposant des vidéos pour des répétitions en ligne. Un vrai soutien moral !!! Merci pour leur grand cœur.

CONTACT : EDITH HURET, PRÉSIDENTE, AU 06 70 53 40 80.



Charlie Sagnard et Michel Lavignolle



Concert de l'amitié dans la chapelle Saint Michel du Villaret

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : MUSIQUES AUX BELLEVILLE

La création de cette association est le fruit d'une belle rencontre entre les habitants du village du Villaret et Michel Lavignolle, propriétaire d'une maison au village et professeur au Conservatoire de musique de Lyon, ainsi que sa compagne, Laure Zehmann.

Tout a débuté en 2010, dans la chapelle Saint Michel, où a été organisé le premier "concert de l'amitié", musiques pour petits et grands réunissant amateurs et professionnels. Ce concert convivial était suivi d'une rencontre entre les différentes communautés et les musiciens, au départ issus de deux familles (Lavignolle et Vouillot) résidentes dans le village en été et toutes deux mélomanes. Par son esprit de partage et de médiation, la musique a permis de rapprocher les habitants. A la suite du succès rencontré, cet événement s'est reproduit année après année, jusqu'à la crise actuelle. Le concert du 1^{er} août prochain sera sa 10^e édition.

Deux concerts d'exception ont également été organisés à l'église de Saint-Jean, en 2015 et 2018, entre autres avec la participation de Mario Stanchev, célèbre pianiste et compositeur, avec le soutien financier et technique de la mairie de Saint-Jean.

Souhaitant développer les concerts dans toute la commune voire au-delà, l'association Musiques aux Belleville a été créée en 2020. L'objectif est d'organiser chaque été un concert prestigieux interprété par des musiciens professionnels, mais aussi de maintenir le concert de l'amitié, interprété par des amateurs, dans le village du Villaret, ainsi que des ateliers participatifs.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2021 :

- 31 juillet - église de Saint-Jean de Belleville : quintette à cordes avec contrebasse, dans un programme réunissant deux compositeurs célèbres, Dvorak et Rossini, interprété par l'ensemble Itinérance.
- 1^{er} août - chapelle du Villaret : œuvres de Vivaldi, Bach, Beethoven et Mozart, par l'ensemble invité en résidence (public limité en raison des mesures sanitaires et de la taille de l'église Saint-Michel).

EN SAVOIR PLUS...

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

- Charlie Sagnard, président
- Françoise Augert, secrétaire
- Isabelle Montaland, trésorière

PARCOURS DE MICHEL LAVIGNOLLE

- Professeur titulaire de flûte au conservatoire de Lyon
- 1^{er} prix du CNSMDP dans la classe d'Alain Marion
- Lauréat du concours Rampal
- Prix Charles Cros avec l'ensemble les temps modernes
- Musicien interprète et improvisateur



Ensemble Itinérance

JUILLET 2021

- 3 Ultra Cycling Tour de la Vanoise** : L'Iseran, la Madeleine, la Loze... autant de cols mythiques qu'emprunte cette cyclosportive longue distance ! Sur les routes du Tour de France, au cœur des paysages somptueux du massif de la Vanoise, un parcours de 320 ou 400 km à boucler seul ou en relais - *départ et arrivée à Val Thorens.*



5 Cinébus, à Saint-Jean

8 Animation du Parc national de la Vanoise -
Point rencontre : Lac du Lou

10 > 11 Compétition internationale de chiens de sauvetage en décombres, Saint-Martin - Les Menuires

14 Festivités du 14 juillet, aux Menuires

15 Concert de l'Orchestre des Pays de Savoie, à Saint-Martin

17 > 18 Fête de la Bière artisanale à Saint-Martin - La fête qui fait mousser les rues de Saint-Martin !
Au menu : découvertes gustatives, rencontre avec des brasseurs passionnés et concert exceptionnel du groupe de jazz-funk Electro Deluxe le 17/07, et spectacle de cirque le 18/07 à 18h.



18 Trail des Belleville - Une première édition avec des parcours aériens, sauvages et accessibles à tous, qui raviront les amoureux de trail ! Trois boucles de 40, 22 et 8 km. *Départ et arrivée à Villarenger*

18 Enduro kids Les Menuires - Les meilleurs jeunes vététistes de la région s'affrontent aux Menuires pour la première manche du challenge Auvergne-Rhône-Alpes.

20 Initiation et découverte de la pêche en lac de montagne Lac de Tête ronde à Val Thorens

22 > 24 Tarentaise Cycling Project (Tour de la Tarentaise) –
Etape Salins-les-Thermes - Val Thorens le 24/07

26 Cinébus, à Saint-Jean

27 Animation du Parc national de la Vanoise -
Randonnée accompagnée au lac de Montaulever

28 Spectacle : les songes d'Elizabeth - rêverie acrobatique et musicale, à Saint-Martin

Festival baroque en Tarentaise : concerto baroque et repas gastronomique à Saint-Marcel (restaurant La Bouitte)

29 Fêtes musicales de Savoie : Beethoven, Symphonies n°7 et n°8 par l'Ensemble Mendelssohn de Bruxelles, à l'Eglise de Saint-Martin

31 Concert de l'Ensemble Itinérance (quintette à cordes avec contrebasses) : Dvorak et Rossini
20h Eglise de Saint-Jean de Belleville



AOÛT 2021

1 Fête de la truite, au Bettex

Val Tho Summit Games à Val Thorens - C'est LE rendez-vous trail fun de l'été ! L'occasion de parcourir les sommets de Val Thorens et se défier en famille ou entre amis sur la course à obstacles, le kilomètre vertical ou les différents parcours de trail. Le must : la Family Fun Marche, une rando ludique et gourmande avec sentiers scénarisés, visite panoramique en remontées mécaniques et animations inédites.

2 > 13



4 Les Folies de Val Thorens présente le "Circus Show Musichall"

5 Concert des Fêtes musicales en pays de Savoie : Piano avec Bruno Riguetto et famille, à Saint-Martin

7 Feu d'artifice, à Val Thorens

Animation du Parc national de la Vanoise - Point rencontre rapaces : refuge de Gittamelon, rencontre et projection à Saint-Martin

Initiation et découverte de la pêche au lac de Tête ronde à Val Thorens

10 Florent Peyre dans « Nature » : Sans fard et sans artifice, Florent Peyre interprète tous les membres d'une troupe de comédie musicale, un soir de première... Entre le one-man show et la pièce de théâtre, il incarne en même temps plus d'une vingtaine de personnages et pas moins de 5 animaux (dont 4 en voie de disparition...) dans une performance unique et jubilatoire ! 20h30 au cinéma Les Flocons.

14 Fabrication de pain, à Praranger

15 Pèlerinage au sanctuaire Notre-Dame de la Vie, Fête du 15 août avec, en soirée : concert funk, afrobeat avec Old School Funky Family et show pyrotechnique, à Saint-Martin

16 Cinébus, à Saint-Jean

Coupe de France VTT SKF aux Menuires

20 > 22

Les meilleurs pilotes français de cross-country et de descente sont réunis pour en découdre sur des tracés techniques et spectaculaires.



21 Animation du Parc national de la Vanoise

Point rencontre : Moulin du Burdin

SEPTEMBRE 2021

8 Rencontre avec l'autrice Douna Loup 16h Salle des fêtes de Villarlurin

18 > 19 Journées européennes du Patrimoine

25 14^e édition de Terre Terroir Tarentaise : une journée pour s'immerger dans la culture savoyarde et découvrir les traditions et savoir-faire de la vallée de Tarentaise : défilés en costume du pays, chants, musique, danses du pays, marché artisanal ou encore mini ferme avec vaches, moutons, chèvres, ânes et chevaux. À Saint-Martin.



27 Don du sang, à la salle des fêtes de Saint-Martin

Les rendez-vous réguliers

LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

- | Visite guidée du village de Saint-Martin – Découverte de l’habitat et de la vie d’autrefois : chaque mercredi à 10h30
- | Musée de Saint-Martin : ouvert le dimanche de 14h à 18h et du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- | Moulin de Burdin : visite commentée tous les vendredis à 9h30, 10h30 et 11h30
- | Maison de l’abeille noire et de la nature – Initiation à l’apiculture : du 2/07 au 27/08, les mercredis et vendredis

LES VISITES GUIDÉES AVEC LA FONDATION FACIM

- | “Les Belleville Baroque” - Eveillez vos sens au sanctuaire Notre-Dame de la Vie : les 6 et 20/07, les 3 et 16/08
- | “La ronde des hameaux des Belleville” - Circuit guidé en voiture pour découvrir les hameaux de Bérenger et Villarenger, avec des pauses lectures ou musicales : 13 et 27/07, 10 et 24/08
- | Les secrets du Beaufort “chalet d’alpage” - Des éleveurs expliquent leur savoir-faire + dégustation de Beaufort à l’alpage des Combes : chaque mardi du 6/07 au 24/08
- | L’aventure des Menuires : les 22/07, 5 et 19/08
- | De l’eau à l’électricité, quelle aventure ! – Parcours en voiture depuis Moûtiers jusqu’à la cuvette de la Coche en passant par Les Belleville : les 28/07 et 12/08
- | Les centrales EDF de la Rageat et des Belleville - Découvrez l’histoire de l’hydroélectricité : les 16, 21 et 28/07, et les 4, 11 et 18/08



LES MESSES

- | A Saint-Jean : le 18/07 à 10h30
- | A Saint-Martin : Tous les dimanches de juillet à 10h30
Les 1^{er}, 8 et 22 août, à 10h30
- | Au sanctuaire Notre-Dame de la Vie : les 15 et 29 août, à 10h30

LES ANIMATIONS

- | Les “Mercredis ascensionnels” : les 14, 21 et 28/07 et les 4, 11, 18 et 25/08.
- | Les “Lundis de l’astronomie” à Val Thorens : les lundis 12/19 et les lundis 26/07 et 2/9/16 et 23/08
- | Concerts de musique classique ou jazz les jeudis à l’église de Val Thorens en soirée : les 15, 22 et 29/07 et les 12, 19 et 26/08. De plus, chaque jeudi, un concert de jazz en altitude le midi (Chalet des 2 Lacs ou Chalet de la Moutière en alternance). En cas de mauvais temps, le concert se déroulera à l’église.
- | Spectacles enfants à Val Thorens : les vendredis 16, 23 et 30/07 et les vendredis 13 et 20/08 : gratuit, à l’église de Val Thorens, à 18h.
- | “Saint-Martin en scène” : spectacles jeune et tout public les mercredis à 18h du 21/07 au 18/08 chaque mercredi à 18h.

LES MARCHÉS

- | A Saint-Martin : marché des artisans les jeudis du 8/07 au 26/08
- | Aux Menuires : les mercredis et vendredis
- | A Val Thorens : les mardis et jeudis



LES BRADERIES

- | Aux Menuires : 14/07 (Croisette et Bruyères), 29/07 (Croisette), 3/08 (Bruyères), 12/08 (La Croisette) et 21/08 (Croisette)
- | A Val Thorens : 25/07 (Péclet), 8/08 (Caron)

LES FÊTES DE QUARTIER

- | Fête des Bruyères aux Menuires : tous les mardis à partir du 13/07
- | Fête de Péclet et feu d’artifice à Val Thorens : 13/07



UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER LE 25 SEPTEMBRE : LA FÊTE TERRE TERROIR TARENTEISE

Chaque année, la fête Terre, Terroir, Tarentaise s'installe dans une des communes de notre belle vallée de Tarentaise. C'est à Saint-Martin de Belleville, au cœur du village, que l'édition 2021 aura lieu le 25 septembre prochain.

Organisé par La Tarentaise Hebdo, en collaboration avec les services de la commune des Belleville, cet événement s'inscrit sous le signe de nos traditions et savoir-faire savoyards.

Programme des festivités :

- Vendredi soir à partir de 19h : concert à l'église, soupe savoyarde animée par les White Notes
- Samedi : défilés à 10h30 et 14h30 au départ du parking du Cochet. Toute la journée : marché artisanal, atelier bois, chants et danses folkloriques, mini ferme, repas sous chapiteau, buvettes, soirée dansante...

Les habitants sont vivement conviés aux deux défilés, en portant le costume savoyard ou en participant aux chars.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie (service accueil) ou par courriel : vie.associative@lesbelleville.fr.

LA SOGEVAB : APPEL A BENEVOLES

Trois événements sont organisés cet été par la SOGEVAB, comprenant des nouveautés et des surprises :

- La 6^e édition des Val Tho Summit Games : du 6 au 8 août 2021
- Les Folies de Val Tho qui vous feront rêver et voyager sur le thème de Marioca, la revue du soleil : le 4 août 2021
- La Coupe de France VTT SKF aux Menuires : du 20 au 22 août 2021.

Alors, en spectateurs, en tant que participants ou en intégrant la Team Organisation (inscription sur evenements@sogevab.com), nous vous attendons avec plaisir !



Retour en images

DON DU SANG

12 AVRIL 2021

80 personnes se sont présentées pour donner leur sang, 75 d'entre elles ont pu être prélevées, dont 4 nouveaux donneurs.

Le contexte Covid-19 a perturbé le déroulement habituel de cette matinée. Il fallait prendre rendez-vous, et bien sûr, respecter les gestes barrières. La collation qui exigeait 2 personnes par table espacée, servie à l'assiette, a rendu cet instant moins convivial, alors que d'ordinaire, c'était un moment de rencontre et de partage. Merci aux fidèles donateurs qui ont répondu présents malgré ces contraintes. Nous lançons un appel à de nouveaux donneurs, ainsi qu'à des bénévoles pour aider à la collation.

Les prochaines collectes auront lieu les 27 septembre et 15 novembre 2021.



APÉRO-LIVRES

4 JUIN 2021

Moment tant attendu par les lecteurs après ces quelques mois sans pouvoir organiser de rencontres, les présentations des livres coups de cœur se sont déroulées en extérieur pour le bonheur de tous.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI 1945

Samedi 8 mai 2021 se sont déroulées les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945, fin de la Seconde Guerre mondiale, en hommage à tous les morts pour la France.

■ A 9h à Saint-Jean de Belleville

■ A 10h30 à Villarurin

■ A 17h à Saint-Martin de Belleville

Un hommage a été rendu à M. Aimé Féchoz, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien combattant durant la seconde guerre mondiale et habitant de Villarurin, qui nous a quitté le vendredi 7 mai 2021.

En raison du contexte sanitaire, les cérémonies se sont tenues en format restreint et sans public.





UNE "VEILLÉE MODERNE" À SAINT-JEAN

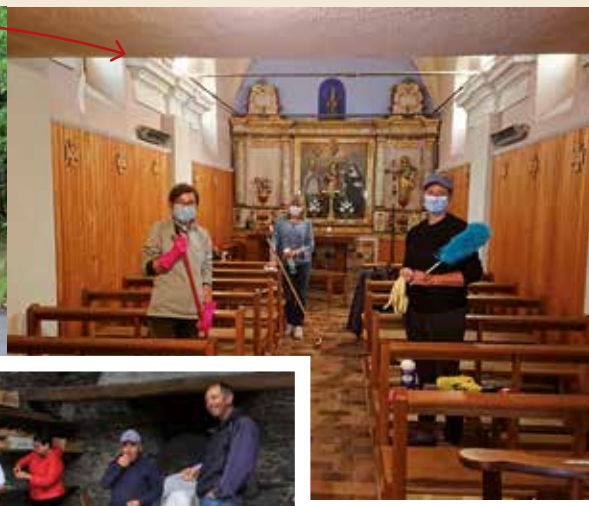
30 MAI 2021

Un brin de théâtre s'est invité au cœur du village pour deux représentations en plein air. "Veillée moderne", c'est un spectacle qui évoque l'avant, qui parle de maintenant et qui s'interroge sur l'après. Mis en scène par le Collectif d'artistes L'Endroit à partir du témoignage d'habitants de Cœur de Tarentaise, il était accompagné musicalement par les violoncellistes de l'Ecole des arts de Moûtiers. Une vraie bouffée d'oxygène lors de ce moment culturel très attendu !

LA JOURNÉE CITOYENNE

5 JUIN 2021

Elagage, remise en état de chemins, nettoyage de captages d'eau et de ruisseaux, des chapelles, des aires de jeux, des salles de villages... C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les participants ont participé à cette matinée en faveur de la nature dans les villages de Villarlurin, Saint-Jean, Les Varcins, Villarabout, Les Granges, Saint-Marcel, Praranger... Malgré une météo capricieuse en début de matinée, ils étaient nombreux à se prêter au jeu du grand nettoyage, avec le plaisir de se retrouver et la satisfaction d'être utile et de participer à l'embellissement du cadre de vie.



UN SÉMINAIRE DES OFFICES DE TOURISME

LES 14 ET 15 JUIN 2021

Dans le cadre du lancement de la nouvelle destination "Vallée des Belleville", les trois offices de tourisme de la vallée se sont réunis lors d'un séminaire qui s'est tenu du 14 au 16 juin dernier afin de (re)découvrir ensemble la vallée. Ces 3 jours ont également été l'occasion pour les équipes de se rencontrer et de passer de bons moments.

Au programme :

- Visite du sanctuaire Notre-Dame de la Vie et du musée de Saint-Martin
- Via Ferrata, biathlon, arts appliqués et yoga
- Découverte de Villarenger
- Randonnée jusqu'au refuge de Plan Lombardie
- Visite guidée de l'alpage des Combes
- Parcours en VTAE et moto-électrique dans la vallée des Encombres en passant par le moulin de Burdin
- Découverte de la ferme de la Trantsa et des nouveautés de chez Pépé Nicolas

Le soleil ayant été de la partie durant tout le séminaire, les participants ont été ravis de profiter de ce programme et des repas partagés ensemble.

Rien de tel que de tester soi-même les activités pour conseiller au mieux les futurs clients de la vallée dans leur "Voyage ascensionnel" !





Les
Belleville
UNE COMMUNE • TROIS STATIONS
SAINT-MARTIN - LES MENUIRES - VAL THORENS

Tél. : 04 79 08 96 28
Fax : 04 79 08 90 01
Courriel : mairie@lesbelleville.fr
www.lesbelleville.fr
Facebook : MairieLesBelleville

